

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

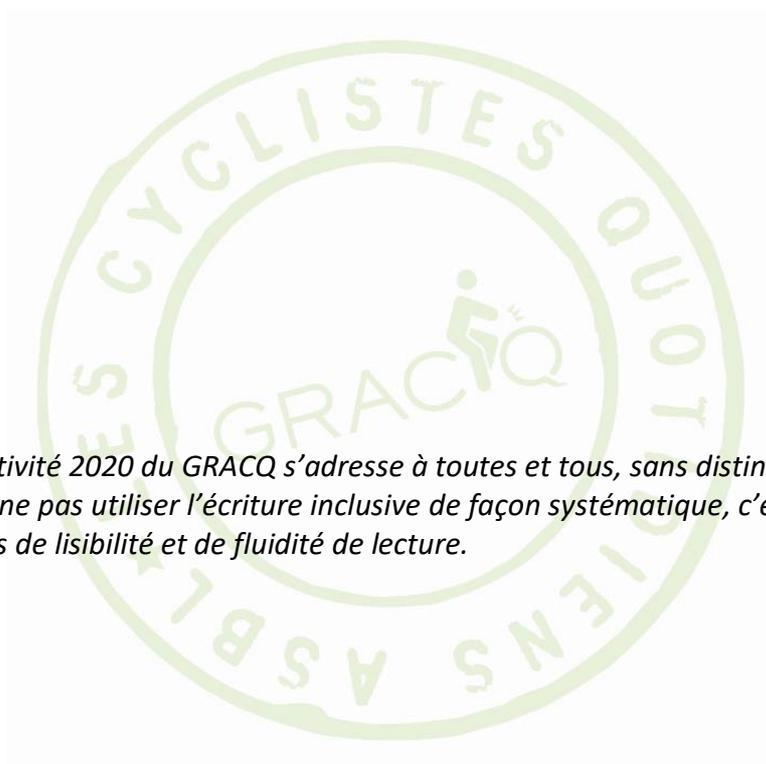


Table des matières

PRÉAMBULE : LE GRACQ AU TEMPS DU CORONAVIRUS

| | |
|---|-----------|
| <u>1. FÉDÉRER.....</u> | 5 |
| 1.1 LES MEMBRES : COTISANTS ET SYMPATHISANTS | 5 |
| 1.1.1 ÉVOLUTION DU MEMBERSHIP | 5 |
| 1.1.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES..... | 6 |
| 1.2 UNE STRUCTURE RÉGIONALE, LOCALE, ET THÉMATIQUE | 7 |
| 1.2.1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE | 8 |
| 1.2.2 WALLONIE..... | 10 |
| 1.2.3 RENCONTRES DU MOUVEMENT..... | 11 |
| 1.3 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) | 13 |
| 1.4 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG) | 13 |
| 1.5 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL | 14 |
| FIN 2020, L'ÉQUIPE DES PERMANENTS (8,2 ETP) SE COMPOSE DE : | 15 |
| 1.6 ÉDUCATION PERMANENTE | 16 |
| | |
| <u>2. REPRÉSENTER ET INTERPELER</u> | 17 |
| | |
| 2.1 NIVEAU EUROPEEN | 17 |
| 2.2 NIVEAU FÉDÉRAL..... | 18 |
| 2.2.1 SNCB | 18 |
| 2.2.2 CODE DE LA ROUTE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE..... | 18 |
| 2.2.3 FISCALITÉ | 18 |
| 2.2.4 PUBLICITÉ AUTOMOBILE | 19 |
| 2.3 NIVEAU RÉGIONAL | 20 |
| 2.3.1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE | 20 |
| 2.3.2 EN RÉGION WALLONNE | 24 |
| 2.4 NIVEAU COMMUNAL | 27 |
| 2.4.1 RÉGION DE BUXELLES-CAPITALE..... | 27 |
| 2.4.2 WALLONIE..... | 29 |
| | |
| <u>3. INFORMER ET SENSIBILISER</u> | 30 |
| | |
| 3.1 CAMPAGNES NATIONALES | 30 |
| CLAP AU VÉLO - 20/03 | 30 |
| CAMPAGNE ÉCLAIRAGE (19/10 > 30/10)..... | 30 |
| BE BRIGHT - 22/10 | 31 |
| LES VÉLOS SOLIDAIRES..... | 31 |
| 3.2 ACTIONS DE NOS GROUPES LOCAUX | 32 |
| 3.2.1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE | 32 |
| 3.2.2 WALLONIE..... | 33 |
| 3.3 PARTENARIATS ET COLLABORATIONS | 35 |
| PLATEFORMES WALLONNES | 35 |

| | |
|--|-----------|
| 3.4 PERMANENCE | 35 |
| 3.5 OUTILS DE COMMUNICATION | 35 |
| NEWSLETTERS | 35 |
| MAGAZINE..... | 36 |
| SITE INTERNET ET BLOGS DES GROUPES LOCAUX | 37 |
| RÉSEAUX SOCIAUX..... | 38 |
| COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET INTERVENTIONS MÉDIATIQUES | 39 |
| VIDÉOS..... | 40 |
| | |
| 4. FORMER | 41 |
| | |
| 4.1 FORMATIONS THÉMATIQUES | 41 |
| CYCLE MILITANCE | 42 |
| CYCLE AMÉNAGEMENTS | 42 |
| CYCLE ANIMATION | 42 |
| FICHES THÉMATIQUE AMÉNAGEMENT | 43 |
| 4.2 FORMATIONS « À VÉLO DANS LE TRAFIC » | 43 |
| RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE | 44 |
| WALLONIE | 44 |
| 4.3 AUTRES FORMATIONS | 45 |
| JVAVLO & COLLECTIF DE FEMMES | 45 |
| 4.4 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT | 45 |
| WEBINAIRES ET CONFÉRENCES SUIVIES PAR LE GRACQ EN 2020 : | 45 |
| | 46 |
| AMÉNAGEMENTS “COVID” | 46 |



Le rapport d'activité 2020 du GRACQ s'adresse à toutes et tous, sans distinction de genre. S'il a été décidé de ne pas utiliser l'écriture inclusive de façon systématique, c'est uniquement pour des raisons de lisibilité et de fluidité de lecture.

EN PRÉAMBULE : LE GRACQ AU TEMPS DU CORONAVIRUS

COVID ET MOBILITÉ : QUELLES LEÇONS TIRER ?

À chaque crise, le vélo tire son épingle du jeu et voit sa pratique augmenter. Crise financière ? Le vélo est économique. Crise pétrolière ? Le vélo n'a pas besoin de carburant. Crise sanitaire ? Le vélo permet de se déplacer en assurant sa propre sécurité et celle des autres. Enfin, face à la crise écologique, le vélo dispose aussi d'atouts indiscutables.

Le vélo a un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre d'une mobilité plus résiliente, que les citoyen·ne·s sont toujours plus nombreux à réclamer. L'augmentation du nombre de cyclistes en est la preuve. Pour le GRACQ, il est indispensable de maintenir cette tendance et même l'accélérer. La mobilisation citoyenne est, plus que jamais, au cœur des enjeux de mobilité et de qualité de vie.



QUEL IMPACT SUR LES MISSIONS DE BASE DU GRACQ ?

La crise Covid-19 a profondément impacté le calendrier du GRACQ : événements et campagnes, formations et autres réunions ont été annulés ou reportés. Néanmoins, l'actualité "vélo" de cette année 2020 s'est annoncée plus riche qu'on aurait pu l'imaginer : les missions principales du GRACQ (représentation, information/sensibilisation, formation) se sont poursuivies, moyennant quelques adaptations liées au contexte particulier.

Le dynamisme des membres du GRACQ ne s'est pas démenti durant cette période difficile, en dépit de l'annulation de certains projets ayant parfois mobilisé beaucoup d'énergie (comme l'organisation de la 3^e édition du festival du voyage à vélo En Roue Libre, annulé quelques heures à peine avant son ouverture). Rebondissant sur l'actualité, les groupes locaux interpellent leurs autorités, soumettent des suggestions, et s'adaptent à la situation exceptionnelle.

Pour accompagner les groupes dans leur réflexion et alimenter leur travail de plaidoyer en lien avec l'actualité, des formations spécifiques et moments d'échanges (en vidéoconférences) sont rapidement programmés. Le programme des formations à la conduite à vélo dans le trafic (Vélo-Trafic) est quant à lui fortement perturbé, alors que la demande d'accompagnement est plus forte que jamais. Le GRACQ met en place un protocole "Covid" afin d'assurer, dans le

respect des précautions sanitaires, l'organisation de ces formations dès le début du déconfinement.

La crise du COVID a également engendré de nombreuses questions de la part du public cycliste, confirmé ou non : "*Suis-je autorisé à me déplacer à vélo durant le confinement ?*" "*Dois-je porter un masque à vélo ?*" "*Suis-je obligé de circuler sur la piste cyclable s'il est impossible de maintenir le 1,5m de distance sanitaire ?*" "*Qu'en est-il des "coronapistes" temporaires ?*"

Fidèle à ses **missions d'information et de sensibilisation**, le GRACQ a utilisé ses divers canaux de communication (réseaux sociaux, site internet, newsletters...) pour répondre au mieux aux interrogations du public cycliste. En dépit de l'impact indiscutable du COVID sur les projets de l'association, l'activité du GRACQ en cette année 2020 n'est pas exclusivement attachée aux conséquences de la crise sanitaire. Ce rapport d'activité, bien que non exhaustif, est là pour le rappeler.



1. Fédérer

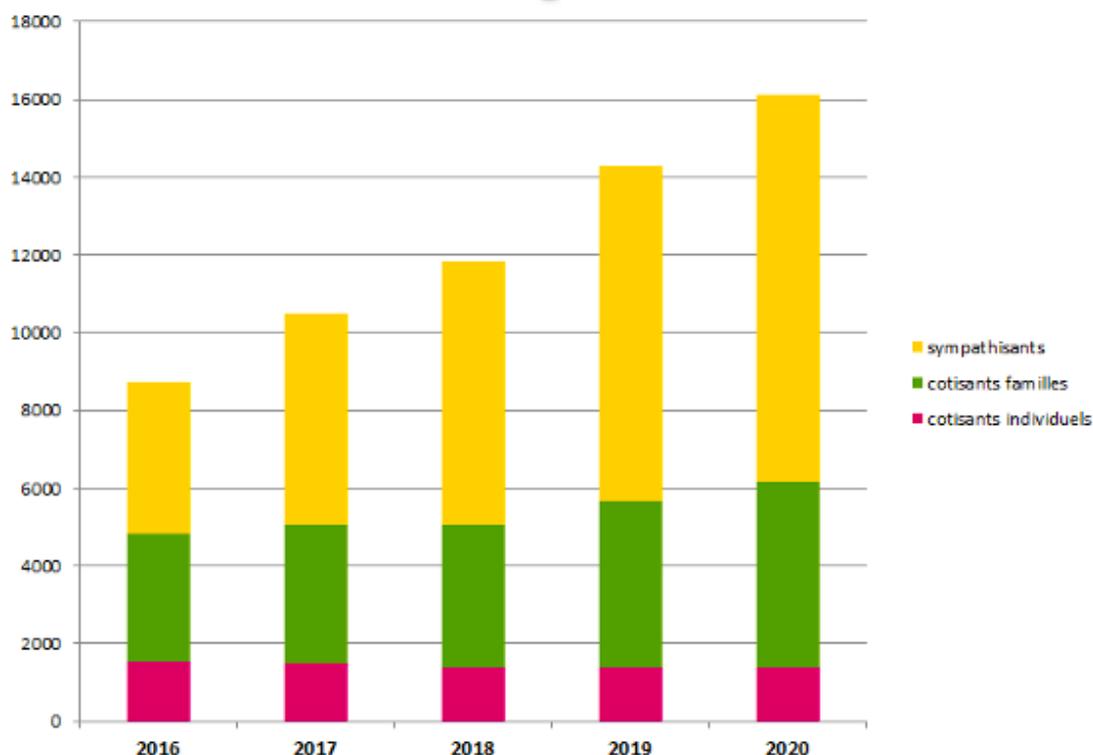
1.1 LES MEMBRES : COTISANTS ET SYMPATHISANTS

L'union fait la force ! En fédérant toujours plus de citoyen·ne·s, le GRACQ renforce son action en matière de plaidoyer, de formation, d'information et de sensibilisation.

1.1.1 ÉVOLUTION DU MEMBERSHIP

Fin de l'année 2020, le compteur du GRACQ affiche un total de 16 124 membres et continue donc sa belle progression : +1 834 nouveaux membres en 2020 !

Il s'agit d'une augmentation moindre que celle connue en 2019 (+2 467), année au cours de laquelle notre association a été particulièrement active et visible dans le cadre des élections. Toutefois, l'évolution en termes de recrutement est très encourageante.



Le graphique ci-dessus présente l'évolution du nombre de membres ces cinq dernières années en distinguant les différents types de membres :

- **sympathisant** = 1 personne qui adhère gratuitement au GRACQ
- **cotisant individuel** = 1 personne qui paie une cotisation annuelle individuelle (30 €) ou sociale (15 €)
- **cotisant famille** = une famille qui paie une cotisation annuelle familiale (35 €). En moyenne, une cotisation familiale inclut 3 personnes.

Au terme de l'année 2020, le GRACQ totalise donc **16 124 membres** dont :

- **9 947 membres sympathisants** (+15,6 % par rapport à 2019)
- **6 177 membres cotisants** (+ 8,6 % par rapport à 2018)

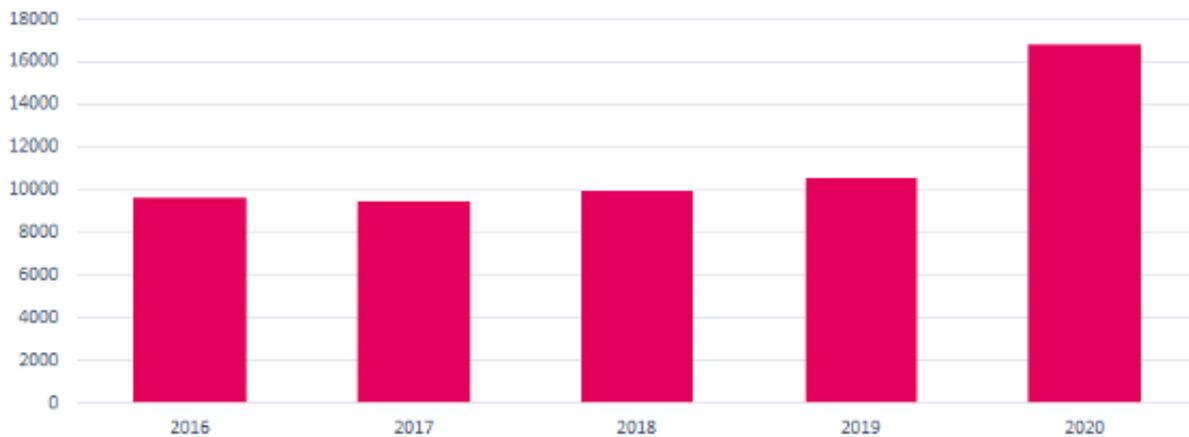


Les dons

Notons également que certaines personnes soutiennent l'action du GRACQ via des dons, soit en lieu et place d'une cotisation, soit en plus de leur cotisation. Comme les cotisations, les dons contribuent à développer l'autonomie financière de l'association.

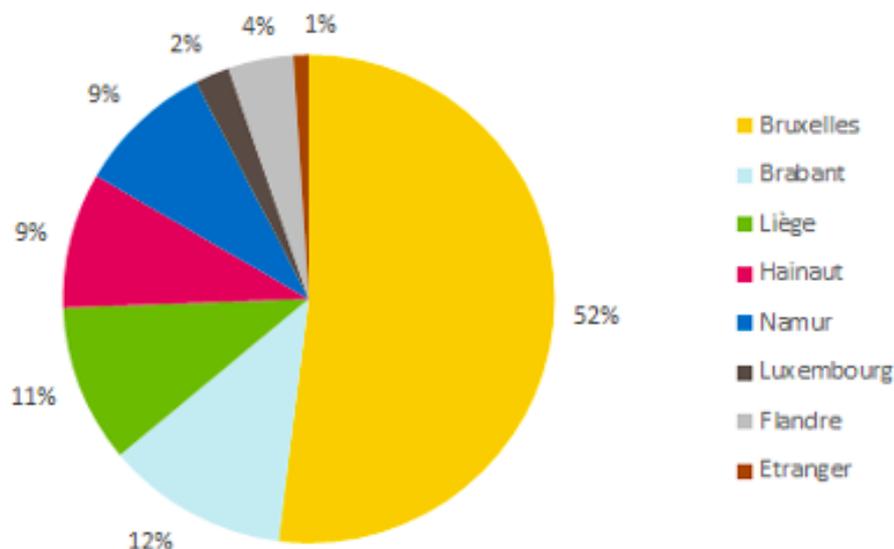
Depuis fin 2019, il est possible de faire un don plus facilement grâce au paiement en ligne et à la mise en avant de cette possibilité. En 2020, la réduction d'impôts pour les dons est augmentée, passant de 45 à 60 %. Combinée à une actualité vélo particulièrement riche, cette mesure fédérale en réponse à la crise sanitaire a un impact positif sur le montant total des dons reçus en 2020 : **en augmentation de 59 %** par rapport à l'année 2019.

Evolution des dons (en €)



1.1.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES

Le GRACQ se renforce progressivement en Wallonie avec 43 % de membres wallons (+3 % par rapport à 2019). Les provinces du Brabant et de Liège sont en tête du podium wallon. Bruxelles reste la plus représentée puisque 52 % des membres du GRACQ habitent en région bruxelloise.



1.2 UNE STRUCTURE RÉGIONALE, LOCALE, ET THÉMATIQUE

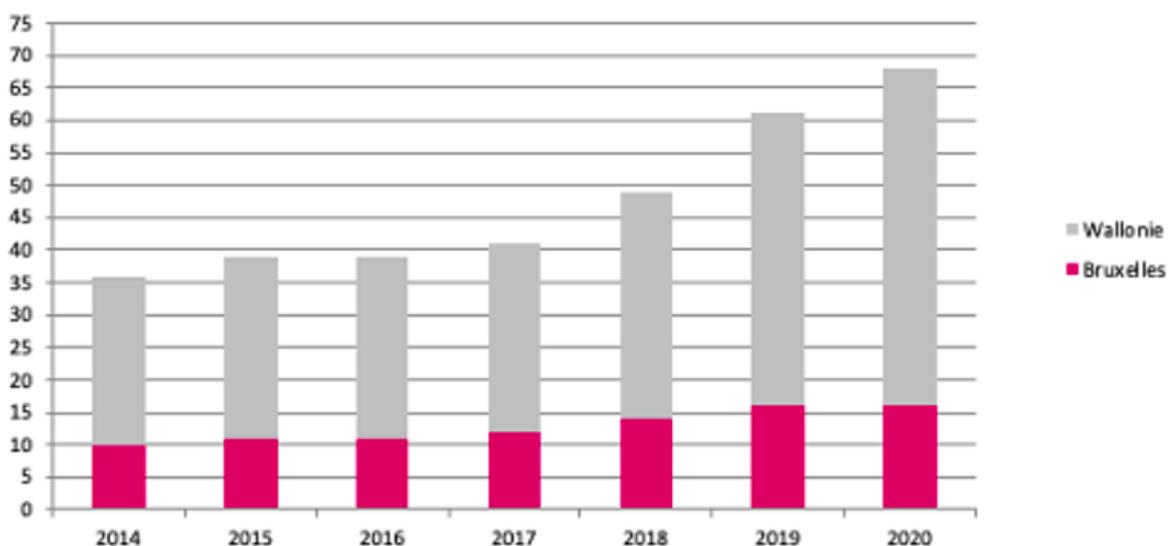
Les **groupes locaux et points de contact** du GRACQ, constitués à 100 % de bénévoles, assurent la représentation de notre association auprès des pouvoirs locaux et jouent un rôle majeur dans le développement d'une mobilité durable au niveau communal grâce à leur connaissance pratique du terrain et leur relation privilégiée avec les citoyens et les élus locaux.



On appelle point de contact la personne qui souhaite être active au sein de notre organisation et de sa commune mais qui n'a pas encore autour d'elle suffisamment de personnes pour mener des actions collectives au nom d'un groupe local.

Les **groupes régionaux ou thématiques**, ce sont des membres bénévoles – souvent déjà actifs au sein des groupes locaux – qui se regroupent pour intervenir sur des sujets régionaux ou supra-locaux en Wallonie et à Bruxelles.

Évolution du nombre de groupes locaux du GRACQ



Au 31 décembre 2020, le GRACQ regroupe au total:

- **68 groupes locaux** qui recouvrent un territoire de 107 communes
- **34 points de contact** qui recouvrent un territoire de 34 communes
- 1 groupe thématique à Bruxelles
- 1 groupe régional en Wallonie

Avec huit nouveaux groupes (tous wallons) en 2020, l'augmentation du nombre de groupes se fait plus modeste que l'année précédente, mais elle persiste malgré le ralentissement général des activités dû à la pandémie mondiale. (+13,5 % en 2020, +22 % en 2019) Soulignons que le nombre de communes représentées par nos groupes a connu une augmentation plus importante (+17 %).

Les nombreuses activités de ces différents groupes ne sont pas toutes explicitées dans ce rapport (cela le rendrait très conséquent), mais font l'objet de rapports d'activités spécifiques réalisés par chaque groupe. Ces rapports permettent aux animatrices de coordonner au mieux l'action de membres, d'avoir une vision complète des actions locales, de valoriser et d'évaluer ces différents projets, d'octroyer un soutien adapté aux groupes (dans la mesure du possible) et de partager ces informations au sein du mouvement.

1.2.1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Les groupes locaux

Le GRACQ est présent sur chaque commune de la région bruxelloise avec :

- 15 groupes locaux
- le GRACQ-Fietsersbond Kraainem, dans la périphérie directe de Bruxelles
- 1 point de contact (pour Laeken, Neder-over-Hembeek et Strombeek)

Trois groupes couvrent plus d'une commune (GRACQ Woluwe, GRACQ Forest Saint-Gilles et GRACQ-Fietsersbond Bruxelles Nord-Ouest).

Anderlecht, Bruxelles-Ville, Bruxelles Nord-Ouest et Kraainem sont des groupes conjoints du GRACQ et du Fietsersbond. D'autres groupes GRACQ (Jette, Schaerbeek, Etterbeek, Uccle et Forest Saint-Gilles) collaborent en outre régulièrement avec les groupes Fietsersbond Jette, Brussel-Noord-Oost et Brussel-Zuid.

Le territoire bruxellois étant couvert depuis 2019, aucun nouveau groupe n'est créé en 2020. Des évolutions au sein des groupes ont néanmoins lieu avec des changements de coordinateurs comme c'est le cas pour les groupes d'Ixelles et de Woluwe. Aussi, certains groupes ont changé de mode d'organisation comme le groupe de Forest Saint-Gilles qui compte maintenant deux coordinateurs et le groupe de Molenbeek qui en compte trois. Enfin, le groupe Bruxelles Nord-Ouest est relancé par de nouveaux membres du GRACQ et du Fietsersbond avec une coordination à trois têtes (une par commune concernée).

Les groupes thématiques

Pour les matières régionales, l'association fonctionne avec des groupes thématiques (GT). Pilotés par l'un ou l'autre permanent, les groupes ont néanmoins la possibilité de s'autodéfinir et de ne solliciter le permanent que ponctuellement.

Les listes de diffusion de chacun de ces groupes sont destinées à permettre un contact rapide et aisé entre les participants, de sorte qu'ils peuvent proposer par mail une action ou un point à l'ordre du jour à l'ensemble du groupe qui peut ensuite se prononcer.

❖ Le groupe aménagement :



Ce groupe a pour objectif d'améliorer, de manière globale, les aménagements cyclables au niveau régional (en se concentrant sur les compétences régionales).

Traditionnellement, ce groupe centrait son activité autour de l'analyse de plans de la commission régionale "modes actifs" et dans le cadre des enquêtes publiques. L'insatisfaction du groupe par rapport au mode de fonctionnement des commissions, et le trop peu d'écoute des remarques formulées le conduit à se réorienter vers de nouveaux projets en 2020, qui ne sont plus directement liés à l'ordre du jour de la commission "modes actifs" (où le GRACQ est toujours représenté par la chargée de politique bruxelloise).

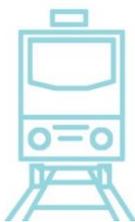
Le groupe décide de se concentrer sur la question des ZACA et des points noirs cyclistes non répertoriés dans les priorités régionales.

Dans ce cadre, le groupe transmet une proposition pour la sécurisation du rond-point de l'Etoile à Ixelles, en vue de relier les aménagements cyclables du boulevard Général Jacques et ceux de l'avenue Roosevelt.

Le groupe a en outre réalisé, via le logiciel libre Openstreetmap, un état des lieux collaboratif des aménagements le long de la petite ceinture. Celui-ci permet de visualiser des photos et des vidéos des différents tronçons (notamment des carrefours), afin de mieux planifier son trajet à vélo durant les travaux en cours.

La transmission aux groupes locaux et "ambassadeurs enquête publique" des informations relatives aux enquêtes publiques ayant un intérêt particulier pour les cyclistes est toujours assurée par un membre du groupe.

❖ Le groupe RER vélo



Le RER vélo, c'est un réseau de voies cyclables, sûres et rapides, reliant Bruxelles et sa périphérie. Si le projet a été développé sur papier, il tarde toutefois à être mis en œuvre sur le terrain : l'objectif de ce groupe est donc de veiller à ce qu'il soit concrétisé.

Le groupe RER vélo se base essentiellement sur l'existence d'une liste de diffusion reprenant 58 membres de Bruxelles et du Brabant wallon. Cette liste est surtout utilisée afin d'échanger de l'information.

❖ Le groupe Action



Le groupe Action réunit des membres bruxellois prêts à participer à des actions médiatiques afin de faire passer divers messages de portée régionale. Comme pour le groupe RER, la liste de diffusion est le lieu où démarre la mise en mouvement des 76 membres abonnés.

En 2020, c'est la thématique de la fermeture du Bois de la Cambre au trafic automobile qui mobilise les membres. La participation à la coalition Reclaim The Park aux côtés de nombreuses associations (dont les groupes locaux du GRACQ Ixelles, Uccle et 1000 Bruxsel) et collectifs s'inscrit dans cette thématique.

1.2.2 WALLONIE

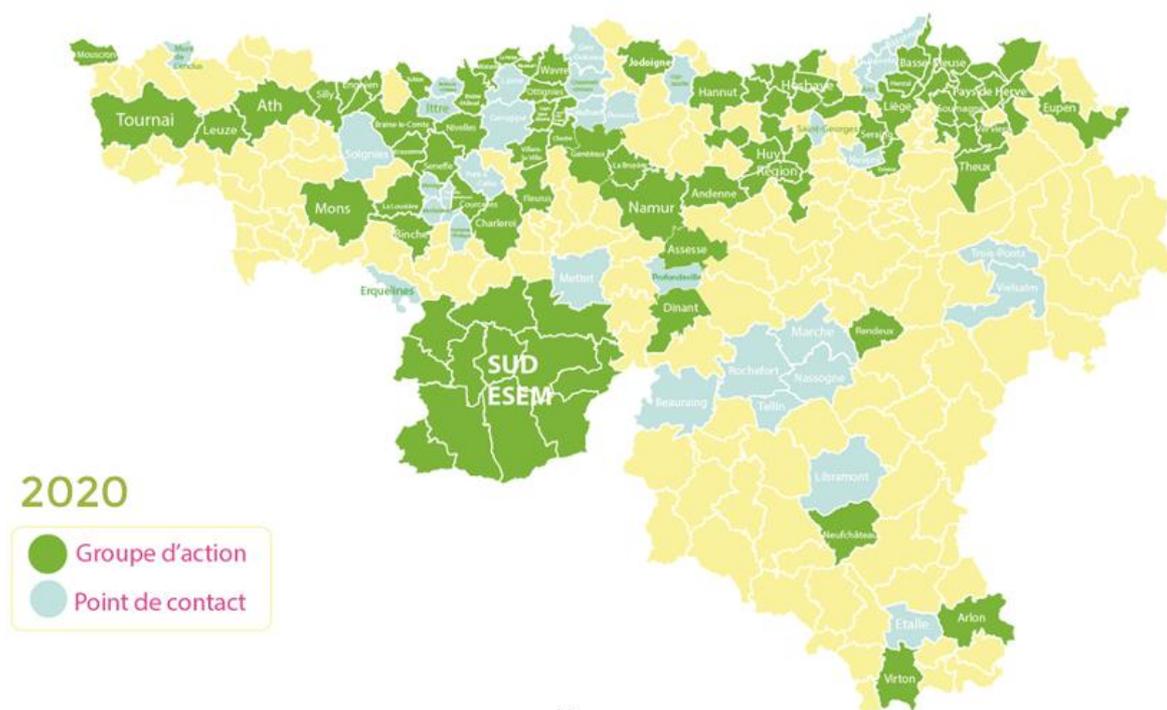


Les groupes locaux :

Fin 2020, le GRACQ compte 52 groupes représentant les cyclistes quotidiens en Région wallonne. Ceux-ci couvrent le territoire de 87 communes. L'année 2020 a vu la naissance de huit nouveaux groupes wallons et une clôture : Soumagne, Waterloo, Court-Saint-Etienne, Seraing, Hesbaye, Neufchâteau, Seneffe et Dinant.

En outre, 33 personnes remplissent le rôle de point de contact, assurant le lien entre le secrétariat, les cyclistes et les autorités locales sur le territoire de leur commune.

Étant donné que le territoire bruxellois est entièrement couvert par des groupes du GRACQ depuis 2019, la Wallonie constitue notre territoire d'extension par excellence : c'est là que nous continuons à développer notre présence.



Province par province, la présence du GRACQ est répartie comme suit :

- 16 groupes en Hainaut
- 13 groupes en Brabant wallon
- 13 groupes en province de Liège
- 7 groupes en province de Namur
- 4 groupes en province du Luxembourg.

Il faut préciser que le groupe Sud ESEM s'étend sur deux provinces.

On note que le GRACQ est désormais autant représenté en province de Liège qu'au Brabant wallon. La moitié des groupes nouvellement formés le sont dans la province de Liège, qui confirme ainsi son importance grandissante.

Le groupe régional

Le groupe régional wallon se réunit tous les deux mois, désormais virtuellement car cela permet à tout le monde d'y participer depuis chez lui. Il traite, entre autres, des sujets suivants :

- sécurité routière : panneaux B22/B23, SUL manquants, accidentalité
- les rencontres entre le GRACQ et les directions territoriales du SPW
- la politique d'intermodalité vélo de la SNCB en Wallonie
- le suivi de la politique régionale vélo :
 - Communes cyclables pilotes (sélection)
 - Aménagements temporaires (subsidés et suivi)
 - Plan Wallonie Cyclable 2030 (élaboration)
 - Plan Infrastructures 2020-2026 du SPW

Les réunions regroupent en moyenne 20 personnes, souvent actives dans des groupes locaux. Une mailing list (134 abonnés) permet de diffuser toutes les nouvelles sur l'actualité du vélo en Wallonie (sécurité routière, décrets, initiatives ministérielles ou de partenaires mobilité, observatoires, statistiques, campagnes...).

1.2.3 RENCONTRES DU MOUVEMENT

La cohésion des groupes est un de nos objectifs car elle alimente la vie du mouvement en créant un sens de communauté et une émulation positive.

Plateformes des groupes locaux



Malgré les circonstances particulières, nous avons maintenu les deux moments de rencontre annuelle entre groupes que sont nos plateformes provinciales du printemps et régionales en automne.

Six rencontres du printemps en visio-conférence ont permis de connecter 41 membres de 33 groupes (soit une diminution par rapport aux 80 participants de 2019). Cette diminution s'explique en partie par le côté moins convivial des rencontres en visio-conférence.

La rencontre régionale des groupes wallons a lieu en octobre, juste avant le second confinement sous forme de balade à vélo à la découverte des aménagements cyclables namurois et d'échange autour des actions des groupes à l'extérieur. Cette nouvelle formule a été très appréciée par les participants qui ont suggéré que les rencontres "régionales wallonne" puisse à nouveau se dérouler de la sorte.

La rencontre des membres bruxellois a lieu à l'occasion de la Journée Internationale des Bénévoles (5 décembre) sous forme d'apéro-vidéo.

Ces deux rencontres régionales ont rassemblé 19 personnes (douze en Wallonie et sept à Bruxelles) avec une représentation de 16 groupes.

Bien qu'une seule de ces rencontres ait pu avoir lieu en présentiel, ces moments de rassemblements sont précieux pour maintenir un sens d'appartenance à la communauté du GRACQ.



Rencontre des groupes locaux... en présentiel et en visioconférence

Apéro vélo



Il est de tradition, dans certains groupes locaux d'organiser des « apéros-vélo ». Il s'agit de moments de convivialité, souvent dans un parc ou un lieu public, ouvert à tous les cyclistes et aux curieux. Ils peuvent servir à se faire connaître, à relancer la dynamique du groupe par la venue de nouvelles têtes, à resserrer les liens entre les membres. Deux apéros hivernaux ont été tenus à Anderlecht (17/01) et à Ixelles (5/02). Malheureusement, les apéros printaniers ont dû être annulés, à l'exception de celui du 20 juin à Anderlecht.

Plateforme virtuelle Agora



Lancé en 2019, cet espace d'échange virtuel open source permet aux groupes de communiquer et de partager des ressources sans passer par l'équipe permanente. C'est un moyen supplémentaire pour les groupes de se donner des nouvelles, de parler d'actions passées et de partager des ressources pour soutenir des actions futures.

En 2020, la plateforme prend vie à travers 77 utilisateurs et 26 conversations. Les problématiques propres à la pandémie en particulier sont abordées aux côtés d'autres sujets plus intemporels (demande de conseils, de partage d'expérience ou de matériel).

1.3 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

En 2020, le Conseil d'administration démarre l'année avec cinq administrateurs et une administratrice. Suite à l'appel à candidatures lancé fin 2019, notamment dans une optique de féminisation, le Conseil d'administration convie à ses réunions deux candidates (Deborah Hobe et Delphine Morel de Westgaver) qui seront élues officiellement administratrices lors de l'AG du 28 novembre 2020. Deux



Réunion du CA en visioconférence

administrateurs voient en outre leur mandat reconduit à la suite du vote électronique organisé lors de l'AG du 15 juin : Geoffrey Usé et Anoushka Dufel. Fin 2020, le CA du GRACQ est donc composé de cinq administrateurs et trois administratrices. Notons que deux nouvelles candidates participent aux débats du CA depuis l'été 2020 ainsi qu'un candidat au poste de trésorier depuis fin 2020 (pour relever l'actuel de ses fonctions en mars 2021).

Le CA se réunit à un rythme mensuel, principalement en visioconférence durant la période où les rassemblements sont interdits. Une grande partie des sujets traités sont directement liés à la situation "corona" : organisation des AG et validation des documents officiels, bien-être de l'équipe, validation d'une procédure "corona" pour la reprise des formations Vélo-Trafic, adaptation du programme d'action du GRACQ. Le CA se penche également sur le renforcement de l'équipe (engagements 2020 et scénarii 2021), sur l'accueil de nouvelles invitées, sur la répartition des rôles au sein du groupe. D'autres sujets tels que la militance du GRACQ ou le constat de l'augmentation des tensions entre usagers de la route font l'objet de réflexion.

1.4 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

L'assemblée générale du GRACQ compte **80 membres effectifs** à la fin de l'année 2020 (+2 par rapport à 2019).

L'AG initialement programmée le 21 mars est annulée et remplacée par un vote par correspondance (approbation du PV de la dernière AG, adoption du bilan et des comptes, décharge aux administrateurs, budget 2020, renouvellement des mandats de deux administrateurs). Les membres sont invités à consulter les documents mis à disposition par voie électronique et à faire parvenir leurs questions par mail, au plus tard une semaine avant la clôture des votes, le 15 juin 2020.

Vu le contexte toujours "confiné", le GRACQ organise sa première vraie AG virtuelle le 28 novembre 2020 et rassemble pas moins de 62 participant-e-s durant trois heures. Au programme : coup d'œil dans le rétro sur les actions menées en 2020 et présentation des perspectives 2021, échanges en sous-groupes sur des sujets légers pour favoriser la rencontre,

élections de nouveaux membres effectifs et administratrices, clarification du qui est qui et qui fait quoi au sein de l'équipe permanente... Malgré quelques appréhensions, la version virtuelle est un succès ! Notons la tenue de deux moments de "check technique" préalables à l'AG afin de s'assurer qu'un maximum de personnes puissent participer à ce moment dans de bonnes conditions. Enfin, la réussite de l'AG virtuelle ne retire toutefois pas l'envie de se retrouver prochainement en présentiel afin de construire ensemble la suite de la vie de notre association.



Une première Assemblée Générale en visioconférence... sans problème technique.

1.5 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'année 2020 connaît des modifications au niveau de l'équipe des permanents du GRACQ. Celle-ci se renforce progressivement.

La création d'un nouveau poste de "Community manager" débouche sur l'engagement de Sébastien Servais au 1er avril 2020. Outre la gestion des réseaux sociaux de l'association et le soutien aux groupes locaux, il est chargé de la stratégie "membership" de l'association et du soutien aux campagnes de sensibilisation de l'association.



Photo festive de l'équipe, à l'approche des fêtes

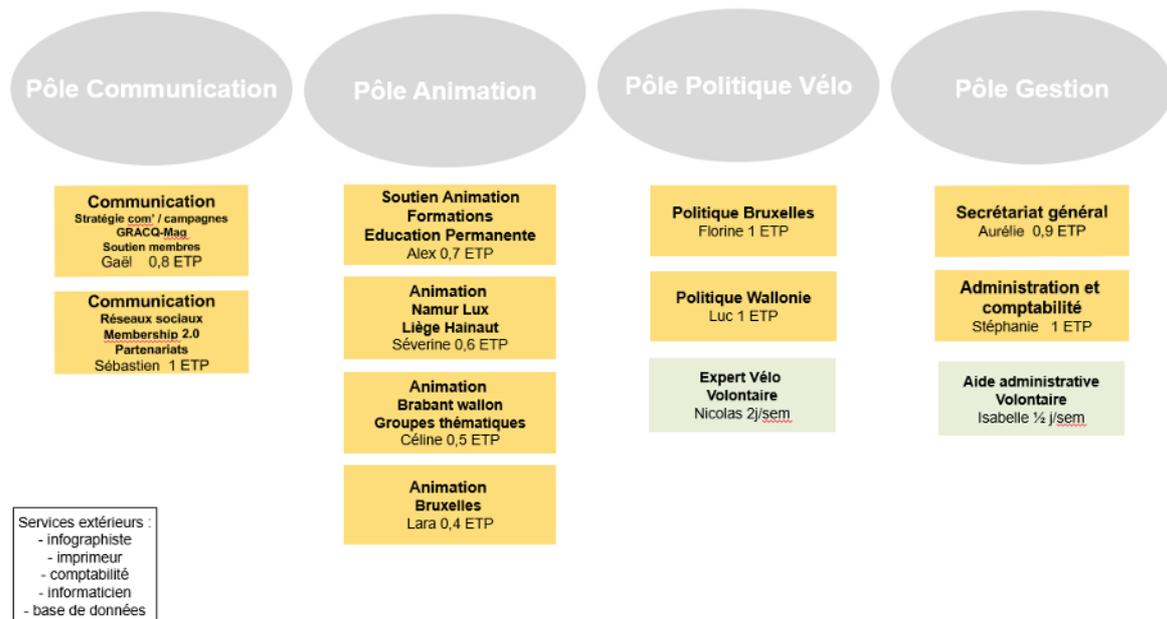
Le 1er septembre, l'équipe accueille Stéphanie Brixhe pour prendre en charge l'administration et la comptabilité de l'association en remplacement de Julio Sanchez parti fin août à la retraite (bien méritée).

Afin d'assurer un soutien qualitatif aux groupes à l'approche de la semaine de la mobilité (septembre 2020) et pallier quelques absences (congrés parentaux corona notamment), l'équipe accueille une nouvelle animatrice en charge du suivi des groupes bruxellois fin août 2020. Une demande de subside MARIBEL est introduite pour pérenniser ce poste en 2021 et ainsi renforcer le "pôle animation".



Fin 2020, l'équipe des permanents (8,2 ETP) se compose de :

- Aurélie Willems, *secrétaire générale* (CDI-0,9 ETP)
- Luc Goffinet, *chargé de politique wallonne/fédérale & de recherche* (CDI-1 ETP)
- Florine Cuignet, *chargée de politique bruxelloise* (CDI-1 ETP)
- Gaël De Meyere, *chargé de communication* (CDI-0,8 ETP)
- Sébastien Servais, *community manager* (CDI-1 ETP)
- Stéphanie Brixhe, *administration et comptabilité* (CDI-1 ETP)
- Séverine Vanheghe, *animatrice Hainaut/Liège/Namur/Luxembourg* (CDI-0,6 ETP)
- Céline Remy, *animatrice Brabant wallon* (CDI-0,8 ETP/Crédit-temps 0,5 ETP)
- Lara Lejeune, *animatrice Bruxelles* (CDI-0,4 ETP)
- Alexandra Jimenez, *chargée de mission animation* (CDI-0,7ETP)



Organigramme de l'équipe des permanents du GRACQ en 2020

Par ailleurs, une réflexion est menée quant au renforcement potentiel de l'équipe en 2021 pour accroître le soutien aux groupes locaux (animation et soutien technique).

À partir du 7 janvier 2020, Nicolas Selfslagh rejoint l'équipe de permanents 2 jours par semaine en tant que bénévole, afin d'assurer le soutien technique aux membres sur la thématique des aménagements cyclables.

1.6 ÉDUCATION PERMANENTE

Le GRACQ est une association reconnue en éducation permanente (dans l'axe 1) car à travers son action elle vise à favoriser et développer, principalement chez les adultes :

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, culturelle et politique

L'association vise l'implication citoyenne et collective de ses membres. Elle fédère, sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles, les citoyens et leur offre leviers et outils pour devenir des acteurs de changement. Analyser les pratiques de mobilité actuelles, critiquer les modèles établis, se rassembler, proposer des alternatives, concrétiser des actions pour faire changer ce modèle sont autant d'étapes que l'association développe au quotidien avec ses membres.

Le GRACQ siège mensuellement au Conseil supérieur de l'éducation permanente, est membre de la FESEFA (Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes) et participe régulièrement aux réunions de la Chambre de l'éducation permanente en tant qu'invité.

En 2020, l'association arrive au terme de son contrat-programme 2016-2020. En vue de l'établissement d'un **nouveau contrat-programme pour 2021-2025**, le GRACQ prépare et réalise un rapport complet d'évaluation et un nouveau programme d'actions. Celui-ci se base sur la militance comme fil conducteur et pose un regard introspectif sur les pratiques de l'association (enquête auprès de l'ensemble des membres, ateliers sur la militance et sur la désobéissance civile). L'association reformule ses deux thématiques :

- **Mobilité durable, vers la fin du tout à la voiture** : pour dénoncer la domination automobile et agir pour changer un système de mobilité qui a transformé profondément notre territoire et nos modes de vie au détriment de la collectivité en à peine 100 ans
- **Un espace public pour toutes et tous** : pour un rééquilibrage de l'espace public en faveur des modes actifs afin de rendre ce mode de déplacement accessible à toutes et tous.

Chaque année, le GRACQ remet un rapport annuel pour valoriser les différentes activités d'éducation permanente menées au sein de l'association. Ce rapport relate et met en avant les activités et les processus mis en place par et avec certains groupes locaux (notons que les rapports d'activité réalisés par les groupes locaux sont de précieux outils pour permettre la réalisation de cette tâche).

2. Représenter et interpeler

2.1 NIVEAU EUROPEEN



Le GRACQ participe à la campagne #TrainsForCyclists de la Fédération des cyclistes européens (ECF) pour une meilleure intermodalité train/vélo, et propose à chaque cycliste d'écrire au Ministre de la Mobilité pour lui demander de suivre la voix du Parlement européen : **huit places pour des vélos** (non démontés) dans tous les trains circulant en Europe, via le nouveau "Règlement européen sur les droits et les obligations des passagers du rail". Le GRACQ appelle notre Ministre de la Mobilité à insérer cette volonté dans le prochain contrat de gestion de la SNCB. Une action symbolique est organisée à la gare de Bruxelles-Luxembourg le jeudi 24 septembre, pour dénoncer le manque de places vélo dans les trains belges.



Le GRACQ participe le 3 juin au webinaire de l'ECF "Rethinking Mobility: Cycling for a safe COVID-19 Recovery and beyond" sur les aménagements cyclables temporaires en Europe.

La Commission européenne souhaitait imposer une "assurance véhicule" à tous les vélos à assistance électrique (VAE), comme pour les voitures. Suite à la mobilisation des associations cyclistes, dont le GRACQ, le Parlement européen exclut les VAE de cette obligation, suivi en cela par le Conseil européen.

En octobre le GRACQ se penche sur le **Plan de relance européen** que la Belgique prépare pour six milliards d'euros, avec une formation de l'ECF sur ce que l'on peut y inclure pour le vélo.

2.2 NIVEAU FÉDÉRAL



2.2.1 SNCB



Le GRACQ siège quatre fois par an à la **Commission Consultative des Voyageurs ferroviaires**, qui remet des avis à la SNCB. En Wallonie de nouveaux contacts sont pris avec la coordinatrice des **managers de zone** (cinq pour toutes les gares et lignes wallonnes).

La SNCB annonce qu'elle limite en été le transport de vélos sur certaines lignes (vers la côte et l'Ardenne), suite à l'affluence engendrée par la gratuité du transport des vélos depuis le 1er juillet. Une demande forte s'exprime de la part des citoyens de ce pays pour la combinaison train/vélo. Plutôt que de procéder par des interdictions, le GRACQ réclame que la SNCB travaille à l'augmentation de la capacité vélo de ses trains.

2.2.2 CODE DE LA ROUTE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

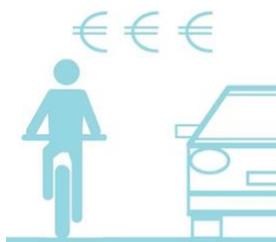


Pour faciliter les livraisons urbaines à vélo, les remorques vélos de 1,2m de large sont désormais autorisées à circuler sur la voirie, dans le cadre d'expériences pilotes mises en place par les régions. Une mesure soutenue par le GRACQ à Bruxelles et en Wallonie.

Le processus de révision du code de la route est relancé par le nouveau Ministre de la mobilité, dans un sens plus favorable au vélo :

*“Le **code de la route** sera revu en fonction de ce nouveau paradigme. En dialogue avec les Régions, cet arrêté royal du 1er décembre 1975 sera modernisé afin que les règles qu’il contient soit cohérentes, compréhensibles par le plus grand nombre et mieux adaptés aux usagers actifs. Mon souhait le plus vif est de parvenir à proposer, avec les régions, une nouvelle réglementation de la circulation qui permettra de réorganiser efficacement le partage de la voie publique afin que tous les **modes de déplacement actifs** y trouvent leur compte. Que chaque citoyen ou citoyenne ait la réelle possibilité de se déplacer partout (ou presque), à pied ou à vélo dans des conditions optimales de sécurité devrait faire partie du socle des droits acquis au sein de notre société; et cela pour chaque usager de la voie publique, du plus vulnérable au plus “motorisé”.*”

2.2.3 FISCALITÉ



À partir du 1er juillet 2020 les 440 000 travailleurs belges qui relèvent de la Commission paritaire auxiliaire pour employés (CPAE) peuvent exiger une indemnité pour leurs déplacements domicile/travail à vélo. Le GRACQ s'en réjouit mais regrette qu'il ne s'agisse que d'une couverture limitée, car les employeurs concernés ne sont pas obligés de leur verser plus de 0,1 €/km, ni pour plus de 40 km par jour. On reste loin d'une indemnité vélo légale obligatoire de 0,24 €/km pour tous les cyclistes.

2.2.4 PUBLICITÉ AUTOMOBILE



La tenue du traditionnel Salon de l'auto à Bruxelles début janvier est l'occasion pour notre association de dénoncer, aux côtés d'une série de partenaires associatifs, les abus de la publicité automobile et son inadéquation par rapport aux politiques publiques. Les constructeurs font évoluer le marché de l'automobile vers des modèles plus gros et plus lourds, davantage nocifs pour la qualité de l'air, l'environnement et la sécurité routière. La coalition exige la fin de la pub automobile ou, à tout le moins, sa régulation par les autorités publiques en bannissant des publicités les modèles les plus polluants et les plus dangereux.

Pour appuyer cette revendication, la coalition crée un site d'information dédié, des visuels spécifiques, ainsi qu'une pétition qui récolte près de 4 000 signatures. De nombreux posts sont relayés sur les réseaux sociaux à l'aide des hashtags #BoycottAutoSalon et #autosalon2020.

Le 11 janvier, quelques 600 cyclistes prennent part à la « Mythical Mass », une balade « manifestive » initiée par le GRACQ jusqu'aux portes du Salon de l'auto, pour dire « non » à la publicité automobile. Au mois de juin, la commission Climat de la Chambre doit débattre d'une proposition de loi visant à interdire la publicité pour les véhicules lourds et polluants.



2.2.5 COVID 19



- **Réouverture anticipée des vélocistes :** en début de confinement, le GRACQ se réjouit de la possibilité pour les vélocistes d'effectuer des réparations d'urgence. Aux côtés de TRAXIO et du Fietsersbond, la GRACQ réclame toutefois la réouverture anticipée des vélocistes, dans le respect des règles de précaution sanitaire, afin de faire face à la forte demande en équipement et d'anticiper le déconfinement. Si la demande n'est malheureusement pas rencontrée, la ruée à laquelle on assiste dans certains établissements dès leur ouverture confirme la légitimité de la demande.



- **Exit Strategy : et la dimension mobilité ?** Le GRACQ co-signe la lettre ouverte adressée au Conseil national de sécurité et au GEES. Urbanistes, architectes, scientifiques et associations dénoncent le manque d'attention porté à la dimension spatiale, une problématique particulièrement criante dans les quartiers denses, aux enjeux multiples (santé publique, économie, qualité de vie, sécurité routière). Les signataires réclament que la question de la mobilité soit prise en compte dans l'élaboration de la stratégie de sortie de crise avec deux recommandations particulières : privilégier les transports actifs et développer les réseaux intra/extra-muros.

2.3 NIVEAU RÉGIONAL

2.3.1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Notre association assure le suivi de divers dossiers régionaux, ainsi qu'une veille des questions parlementaires via la diffusion mensuelle des "échos du parlement", qui répertorie les questions ayant trait au vélo ou à la mobilité en région bruxelloise.

Le GRACQ intervient également afin de partager son expertise "usagers", bien que les restrictions liées à la crise COVID ont compliqué les processus de consultation : comité d'accompagnement du vademecum "cyclostrades" (30/01, 25/06, 9/07 et 1/12), étude de Bruxelles Formations sur la possibilité d'ouvrir une nouvelle filière réparation vélo (28/01 & 29/05), rencontres avec les groupes parlementaires MR (23/06), (24/06), Ecolo (08/09), le vélo pour lutter contre les îlots de chaleur et le réchauffement climatique (Ecores, 21/12)...

Les commissions régionales et rencontres

Le GRACQ siège dans une série de commissions régionales, qui permettent un dialogue permanent et constructif entre notre association et les divers acteurs de la mobilité à Bruxelles. Le GRACQ y porte la voix des usagers cyclistes et assure ainsi une meilleure prise en compte de leurs intérêts :

- Commission régionale de mobilité (réunions mensuelles), qui traite de questions concernant la mobilité générale en région bruxelloise ;
- Commission "modes actifs" (réunions mensuelles), qui formule des avis sur les projets d'aménagements concernant les modes actifs ;
- Commission "vélo" (réunions bimestrielles), qui traite les questions liées au vélo (communication, stationnement...) autres que les réaménagements de voirie.



En raison de la crise COVID-19, le calendrier de ces commissions est fortement perturbé durant le premier semestre. Le confinement met à mal les processus consultatifs habituels, alors que la participation des citoyen-ne-s à la construction de leur environnement est plus importante que jamais. Si notre association ne peut jouer pleinement son rôle de conseil et d'appui à ce niveau, elle pose néanmoins un regard critique sur la politique de mobilité : le vélo, en tant que mode de déplacement individuel non polluant, a un rôle prépondérant à jouer dans la mise en œuvre d'une mobilité plus résiliente face à la crise.

En marge de ces réunions régulières, le GRACQ participe également à des rencontres ponctuelles sur des thématiques variées : États Généraux et ateliers Sécurité Routière (16/01, 24/09, 26/11, 10/12), BYPAD forum "stationnement vélo" (13/05), Comité stratégique "Cairgo Bike" (22/09).

Le GRACQ rencontre également à plusieurs reprises le cabinet de la ministre de la Mobilité Elke Van den Brandt (21/02, 4/03, 7/04, 23/04, 19/06, 25/11), notamment pour discuter des mesures d'urgence destinées à favoriser les déplacements à vélo dans le cadre de la crise COVID-19.

Une rencontre est également organisée avec le directeur général de Bruxelles Mobilité Christophe Vanoerbeek pour discuter du nouvel organigramme de Bruxelles Mobilité et de son impact sur la mise en œuvre de la politique régionale vélo (13/02).

Les enquêtes publiques et avis

Le calendrier des enquêtes publiques est perturbé par la crise COVID. Le GRACQ donne néanmoins son avis sur une série de projets, en matière d'aménagements ou de planification de la mobilité, notamment sur :

- la réalisation de 40 kilomètres de pistes cyclables dans le cadre du déconfinement
- le réaménagement du rond-point Schuman
- le réaménagement du boulevard Reyers (comité d'accompagnement)
- le projet d'extension du RER-vélo le long de la E40 à Woluwe-St-Lambert, dans le prolongement des travaux réalisés en Flandre
- le plan d'action "masterplan stationnement vélo"
- le nouveau code du gestionnaire
- le projet de taxe kilométrique intelligente "Smartmove"

Quelques focus particuliers de 2020



❖ 40 Kilomètres de pistes cyclables supplémentaires

La crise COVID et le premier confinement du printemps sont à l'origine d'une prise de conscience de l'impact de la voiture sur l'occupation de l'espace. Le manque d'espaces de détente et la distanciation physique appellent à un nouveau partage de l'espace public au sein des quartiers. Le GRACQ, aux côtés d'autres



associations citoyennes, réclame la généralisation de zones résidentielles au sein des quartiers. C'est l'occasion de préfigurer les mailles apaisées prévues par le plan Good Move, et la Ville 30 d'application au 1^{er} janvier 2021. Ces demandes sont largement relayées par les groupes locaux au niveau communal.

C'est également l'occasion d'accélérer la mise en œuvre du réseau vélo structurant sur les grands axes. Le GRACQ s'implique dans la concrétisation des 40 kilomètres de pistes cyclables annoncés par la Région bruxelloise :

- en collectant les retours de terrain et en proposant des améliorations des infrastructures pour davantage de sécurité ou de confort,
- en démarchant les communes, via les groupes locaux, afin de soutenir la concrétisation de ces aménagements,
- en communiquant autour de ces infrastructures afin de favoriser l'adhésion du grand public (dans les médias, sur les réseaux sociaux, via des actions ponctuelles...), en vue de leur pérennisation

La réponse du GRACQ dans le cadre de l'enquête publique est alimentée par les contributions de ses membres et de ses groupes locaux.



❖ Port du masque non obligatoire pour les cyclistes

Le 12 août 2020, le gouvernement bruxellois impose le port du masque sur l'espace public, pour les déplacements à vélo également. Tout en appuyant le nécessaire respect des précautions sanitaires, le GRACQ et le Fietsersbond dénoncent une mesure contre-productive. Les associations s'adressent au ministre-président afin de réclamer que les cyclistes puissent bénéficier de l'exception accordée aux pratiques sportives. Le 14 août, nos associations obtiennent gain de cause : le port du masque est facultatif pour les cyclistes, pour autant que les distances physiques sont respectées.



Le GRACQ et le Fietsersbond se mobilisent à nouveau au mois d'octobre : alors que les bourgmestres sont libres d'édicter des règles sanitaires propres à leur territoire, Ixelles et Woluwe-St-Lambert décident d'imposer le port du masque aux cyclistes également, ouvrant ainsi la porte à une réglementation morcelée à l'échelle régionale. Nos associations réclament une réglementation homogène, afin de ne pas décourager la pratique du vélo, une rencontre est organisée avec le bourgmestre d'Ixelles le 22/10. Le retour à une règle uniforme pour l'ensemble de la région le 26 octobre confirme l'exception accordée aux cyclistes concernant le port du masque.



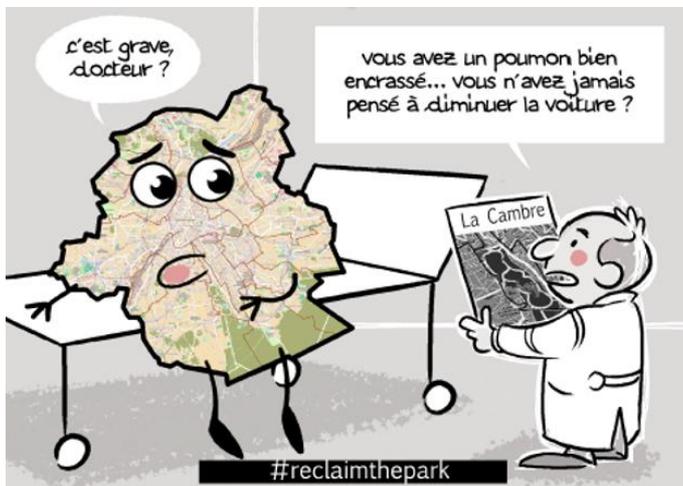
❖ Bois de la Cambre

La fermeture du bois au trafic motorisé durant le confinement réjouit de nombreux Bruxellois-es. Sa réouverture partielle au trafic, pour absorber un flux de circulation automobile revenant progressivement aux niveaux d'avant-crise, va à l'encontre des ambitions régionales en matière de mobilité et prive les Bruxellois d'un nécessaire espace de détente.



Une coalition "Reclaim the Park", dont le GRACQ est l'un des acteurs, porte différentes actions à partir du mois de juin et jusqu'à la fin de l'année :

- Cartes postales (électroniques et papier) à envoyer aux élus régionaux et communaux concernés afin de soutenir l'ouverture du bois au grand public durant tout l'été, et des solutions ambitieuses pour la rentrée de septembre
- Rassemblement « manifestatif » *Reclaim the Park* (17/11) rassemblant plusieurs centaines de personnes afin de protester contre la décision d'ouvrir à nouveau le parc au trafic automobile.
- Rassemblement « manifestatif » *Reclaim the Park for Kids* (4/12) à l'occasion de la Saint-Nicolas.
- Lancement d'une pétition "Rendez le bois de la Cambre à la population", qui continuera à circuler en 2021.
- Lancement d'un site web dédié ainsi que de comptes sur Facebook, Twitter et Instagram afin d'informer et mobiliser les Bruxellois autour de la problématique du bois de la Cambre.



En marge de ces mobilisations générales autour d'un bois sans voiture, les trois groupes GRACQ riverains du bois (Uccle, Ixelles et Bruxelles-Ville) démarchent les autorités locales. Un courrier est envoyé aux autorités régionales et communales, avec des propositions destinées à améliorer la sécurité et la circulation des cyclistes et des personnes à mobilité réduite au

sein du bois et ses abords directs. Une visite de terrain est organisée le 18/12 avec le bourgmestre et l'échevin de la Mobilité de Bruxelles-Ville afin de passer en revue les différents endroits problématiques, et envisager des solutions à court terme.

Le GRACQ intervient en outre lors de deux ateliers prospectifs organisés par l'ARAU "Repenser la chaussée, faire revivre le bois" (26/11 et 3/12), afin d'explicitier les enjeux en ce qui concerne la mobilité active et d'exposer les besoins des cyclistes.



❖ Promenade de l'ancien chemin de fer

La promenade de l'ancien chemin de fer est un axe cycliste majeur reliant Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert. Alors que les autorités locales menacent d'interdire l'accès des cyclistes à la promenade à certaines périodes pour mettre fin aux tensions entre cyclistes et piétons, les groupes locaux



d'Auderghem, Woluwe et Kraainem plaident auprès des communes pour une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Outre une meilleure évaluation du problème, le GRACQ réclame la mise en œuvre d'une combinaison de solutions (sensibilisation, répression des comportements dangereux, sécurisation des tracés alternatifs). Le GRACQ participe ainsi à plusieurs réunions (7/07, 20/10 et 10/11), afin d'assurer une réelle prise en compte des besoins des cyclistes. Une visite de terrain est programmée pour le mois de janvier 2021 et doit permettre d'étudier certaines modifications infrastructurelles.

2.3.2 EN RÉGION WALLONNE



Représentation

Le GRACQ représente les cyclistes au "Conseil Supérieur Wallon de la Sécurité Routière" (CSWSR) et siège au CA de l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière (AWSR).



Les États Généraux wallons de la Sécurité Routière (EGSRW) adoptent le 1er décembre une douzaine de recommandations favorables à des déplacements plus sûrs à vélo, que le GRACQ a mises en avant dans les groupes de travail du CSWSR tout au long de l'année :

- Intensifier la mise en zone 30 ou 20km/h de larges périmètres en agglomération
- Évaluer la réduction de la vitesse maximale hors agglomération à 70 ou 80 km/h
- Des plans pour maintenir le trafic de transit hors des zones résidentielles
- Prévoir des déviations qui assurent un cheminement sécurisé lors des chantiers
- Intensifier l'entretien des pistes cyclables afin d'éviter les chutes
- Encourager les gestionnaires de voirie à utiliser le concept de rue scolaire
- Autoriser les enfants sur le trottoir à vélo jusqu'à l'âge de 12 ans (à l'allure du pas)
- Interdire les cyclomoteurs B sur les pistes cyclables (en agglomération)
- Ne plus obliger les cyclomoteurs A sur les pistes cyclables (en agglomération)
- Introduire dans le code de la route la chaussée à voie centrale banalisée
- Analyser les accidents impliquant des cyclistes en vue d'en identifier les causes
- Développer fortement le stationnement pour la micromobilité et les deux roues en chaussée, en lieu et place de stationnement actuellement réservé aux véhicules à moteur.



Depuis 2018 le GRACQ occupe aussi un siège au "Conseil Économique, Social et Environnemental Wallon" (CESEW). Parmi les dossiers qui y ont été discutés en 2020 figure le volet marchandises de la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM) de la Wallonie. Le transport de marchandises à vélo, ainsi que les problèmes de sécurité liés aux poids lourds y sont abordés par le GRACQ.

Parlement et Gouvernement wallon

Le GRACQ suit les débats au Parlement wallon, inspire des questions parlementaires, et en publie une synthèse régulièrement. Les sujets vont des "autoroutes vélos" à la sécurité routière, en passant par les primes d'achat pour les vélos destinés aux trajets domicile-travail :

Le GRACQ est également en contact régulier avec le Cabinet du Ministre de la mobilité wallon concernant tous les éléments constitutifs d'une bonne politique cyclable wallonne, c'est à dire la planification, la lutte contre le vol, le signalement de problèmes, etc.

Collaboration avec l'administration régionale

Le GRACQ participe à la **Task Force vélo** qui rassemble les cabinets des ministres en lien avec le vélo (mobilité, sécurité routière, tourisme...) et le SPW sur les sujets suivants :

- Plan Wallonie Cyclable 2030
- Projet des communes pilotes cyclables 2021-2023

Le GRACQ donne un **avis préalable** sur toutes les recommandations du SPW en matière d'aménagements cyclables. Pour 2020 des avis ont été rendus concernant :

- Les chemins réservés en milieux urbain et périurbain – n°260
- Dimensions des aménagements cyclables – n°90
- La piste cyclable marquée – n°290
- Rue cyclable - n°291

Concernant le **Plan Infrastructures 2020-2026** du SPW Mobilité et Infrastructure :

- Des rencontres préparatoires ont eu lieu avec les Directions territoriales de Verviers (17/02) et de Liège (08/01)
- Des rencontres de priorisation des chantiers sur les routes régionales pour 2021/2022 ont lieu avec les sept Directions territoriales du SPW en septembre 2020

❖ Intervention dans la formation vélo des agents communaux et régionaux

La formation des Conseillers en mobilité (CeM) est organisée par le SPW pour deux groupes de maximum trente personnes deux fois par an. Elle rassemble des employés communaux, régionaux, des policiers et quelques personnes extérieures. Le GRACQ y présente le point-de-vue de l'utilisateur sur les aménagements cyclables.

Cette intervention dans la formation vélo des CeM a lieu via un enregistrement vidéo fin juin, et les 10/09 et 19/11 en présentiel.

❖ Relais des initiatives de la Région wallonne

Le GRACQ s'associe en 2020 aux initiatives suivantes :

- Appel à projet aux communes pour des « aménagements temporaires »
- Appel à projet aux communes pour devenir « commune cyclable pilote »
 - 22 groupes locaux collaborent avec leur commune pour remplir un dossier de candidature pour devenir commune pilote WaCy
- Projet Tous Vélo Actifs (33 grandes entreprises et institutions wallonnes)
 - Soutien au défi vélo : 53 321 km vélos parcourus du 16 au 22/09

- Semaine de la mobilité :
 - participation au workshop des communes organisé en mai par le SPW
 - relais du programme et mise en contact au niveau communal entre membres actifs du GRACQ et communes motivées

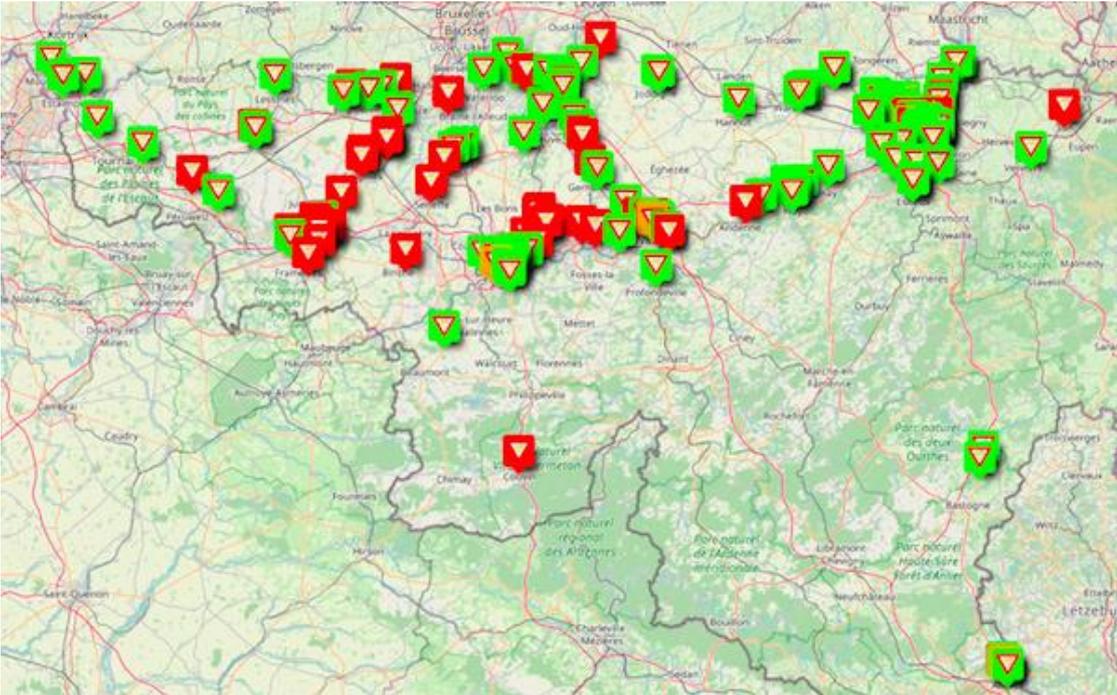
Autres actions

❖ Observatoire des “céder-le-passage cycliste au feu” (panneaux B22/B23)

Depuis leur création en 2012, les panneaux qui permettent aux cyclistes de tourner à droite ou continuer tout droit aux feux rouges fleurissent à Bruxelles. Ils restent toutefois moins nombreux en Wallonie, où seulement une partie des carrefours à feux sont actuellement équipés. Une lenteur de mise en œuvre déplorée par le GRACQ, alors qu'il s'agit d'une mesure peu coûteuse qui facilite grandement les déplacements à vélo.



Pour suivre tout ceci, une cartographie des B22/B23 signalés comme installés ou demandés par des membres du GRACQ est tenue à jour en ligne par le GRACQ wallon.



2.4 NIVEAU COMMUNAL



La crise COVID-19 et le confinement ont fortement perturbé les projets et le calendrier des groupes locaux qui ont su rebondir sur les nouvelles priorités résultant de la crise sanitaire et de son impact sur la mobilité. Bon nombre d'entre eux rappellent à leurs autorités les avantages du vélo, durant la période de confinement et de déconfinement, et soulignent l'intérêt d'encourager plus que jamais les modes actifs dans les politiques de mobilité.

La connaissance pratique du terrain est indispensable pour représenter les usagers au niveau local. Ce sont donc logiquement des membres actifs locaux qui assurent bénévolement la représentation des cyclistes et l'interpellation des pouvoirs publics communaux.

Une vingtaine de groupes soumettent à leurs échevin.e.s des propositions concrètes d'aménagements provisoires, en soutenant notamment des projets de rues cyclables ou de zones de rencontres, afin de permettre une dispersion plus grande des piétons et des cyclistes.

Face à l'impossibilité d'organiser des réunions "physiques", les groupes mettent à profit les outils informatiques pour collecter et rassembler les propositions, et organiser leur travail à distance. Les rencontres régulières avec les échevin.e.s de la mobilité et la participation aux enquêtes publiques concernant les cyclistes se poursuivent en ligne. Au total, les bénévoles consacrent en 2020 près de 650 heures de réunion à la défense des intérêts des cyclistes : réunion avec les échevins ou au sein d'organes spécifiques (commissions ou groupes de travail "vélo", "mobilité", "sécurité routière" ou "aménagement du territoire") au sein des communes, comités de pilotage ou commissions de concertation pour des chantiers spécifiques, Commissions provinciales de Sécurité routière, Directions Territoriales du SPW Mobilité et Infrastructures, ...

2.4.1 RÉGION DE BUXELLES-CAPITALE

Au niveau des 19 communes bruxelloises, ce sont donc des bénévoles locaux qui assurent essentiellement la représentation des cyclistes et l'interpellation des pouvoirs publics en fixant les thématiques prioritaires pour leur territoire. Au-delà des réunions et des échanges écrits avec les pouvoirs locaux, les groupes mènent une variété d'actions visant à interpellier les décideurs au nom des usagers de deux-roues :

Action des groupes locaux pour porter la voix des cyclistes :

- **GRACQ 1000 Bruxsel** : analyse le retour de la Police concernant la suite réservée à chacune des demandes de placement de panneaux "cédez-le-passage" cycliste (B22/B23) aux carrefours à feux. Le groupe interpelle en outre les autorités communales et régionales sur la dangerosité des potelets placés sur les pistes cyclables le long de la petite ceinture, suite à un nouvel accident.
- **GRACQ Forest-Saint-Gilles** : remet un avis dans le cadre de l'enquête publique sur le réaménagement de la place Marie Janson (Saint-Gilles). En collaboration avec divers



partenaires, le groupe local argumente en faveur de la candidature de la "maille Neerstalle" (Forest) dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Région. (15/03)

- **GRACQ Molenbeek** : remet un avis à la commune concernant l'emplacement de stations de réparation vélo. La préparation d'un « Vélopinion » (questionnaire en ligne destiné à collecter les avis des cyclistes sur les bons exemples et les points problématiques de la commune pour les cyclistes), en vue d'établir une base de dialogue avec les autorités communales, est reportée en raison du Covid.
- **GRACQ Kraainem** : organise une balade des élus (balade à vélo avec les élus communaux) pour la Semaine de la Mobilité et un article est publié dans le journal communal et dans le journal Lijsterbes. (20/9)
- **GRACQ Uccle** : se penche plus particulièrement sur la question de l'implémentation du 30 km/h sur le territoire d'Uccle ainsi que sur les aménagements régionaux sur le territoire d'Uccle (ICR, réseau Vélo PLUS, Chaussée d'Alseberg). Le GRACQ rencontre à ce sujet le cabinet régional de la Mobilité et l'échevin de la Mobilité, et synthétise ses principales demandes au travers d'un courrier. (28/4)
- **GRACQ Watermael-Boitsfort** : réalise une enquête sur les besoins des cyclistes en matière de parking vélo de courte durée sur le territoire de la commune (2019). En 2020, une visite de terrain permet d'affiner les propositions, un dossier complet est ensuite transmis aux autorités communales. Le groupe appuie en outre activement auprès de la commune la création d'un atelier mécanique vélo. (30/4)
- **GRACQ Woluwe** : interpelle la commune concernant la dérogation qui maintient plus de deux kilomètres de voiries à 50 km/h à travers le quartier résidentiel du Chant d'Oiseau.
- **GRACQ Schaerbeek** : organise un sondage concernant la piste cyclable de l'avenue des Azalées. Le groupe analyse les résultats et envoie un avis à l'échevine de la mobilité. (8/12)
- **GRACQ Evere** : rencontre les responsables de la zone de police BruNo. Les principaux sujets suivis sont les mesures de vitesse dans les zones 30 et les missions dévolues à la nouvelle brigade cycliste. (1/07)

2.4.2 WALLONIE

Action des groupes locaux pour porter la voix des cyclistes :

- **GRACQ Court-Saint-Etienne** : afin de faire passer leur message sur la nécessité de réduire la vitesse et la densité du trafic au centre de la commune, le GRACQ Court-Saint-Etienne organise avec les Équipes Populaires un "MobiDrink", une discussion publique avec l'échevin de la mobilité (19/09)
- **GRACQ Nivelles** : réalise et diffuse sur ses réseaux sociaux une vidéo humoristique (fortement basée sur l'imagerie de la tarte al d'jote, spécialité nivelloise). Le GRACQ Nivelles entend promouvoir sa demande d'aménagement sur ce qu'il appelle « l'itinéraire n°1 », qui permettrait de sécuriser de nombreux trajets à vélo traversant la commune (10/08)
- **GRACQ Mons, Tournai, La Louvière et Charleroi** : ces quatre groupes ont eu plusieurs rencontres avec le député provincial de l'enseignement dans le but d'équiper les établissements scolaires provinciaux de parking vélo de qualité.
- **GRACQ Rendeux** : met ses élus en selle pour les confronter à la réalité de terrain des cyclistes quotidiens. (3/07) Le GRACQ Andenne réalise la même action durant la semaine de la mobilité.



GRACQ Rixensart : répondant à un appel à la solidarité de la commune, le GRACQ Rixensart s'est proposé pour coordonner la distribution à vélo de kits de couture et masques de protection : 25 cyclistes se relaient chaque jour pour cette opération qui a permis la fabrication de 18 000 masques et leur distribution, en 160h de roulage, aux citoyens de la commune (20/04-24/05)



Enfin, pour répondre au second appel à projet "Commune pilote Wallonie Cyclable", 26 groupes locaux ont collaboré avec leur commune pour remplir un dossier de candidature et espérer bénéficier d'un subside régional conséquent pour de nouvelles infrastructures cyclables. L'existence et l'implication d'un groupe de citoyens représentant les cyclistes constitue un atout dans les candidatures des communes.

3. Informer et sensibiliser

3.1 CAMPAGNES NATIONALES

Au cours de l'année, plusieurs campagnes et actions sont proposées aux membres actifs du GRACQ. Ce sont des actions clé-sur-porte pour lesquelles une grande partie de la préparation est collectivisée et centralisée au secrétariat.

CLAP AU VÉLO - 20/03



La 5^e édition de "Clap au vélo" se retrouve compromise par le confinement. Cette action nationale toute simple consiste à choisir un lieu de haute fréquentation cycliste, créer une petite équipe et applaudir les cyclistes pour les remercier de se déplacer à vélo. L'action initiale co-organisée avec le

Fietsersbond et programmée le 20/03 à l'heure de pointe, s'adapte au confinement : les participants sont invités à se joindre aux applaudissements qui résonnent tous les soirs à 20 h, afin de remercier toutes les personnes qui continuent à travailler (dans le milieu des soins, de l'alimentation), à vélo également...

CAMPAGNE ÉCLAIRAGE (19/10 > 30/10)



Le GRACQ mène sa treizième campagne éclairage du 19 au 30 octobre autour du changement d'heure hivernal. Cette campagne vise à sensibiliser les cyclistes à l'importance (et l'obligation) d'être bien éclairés en rappelant le code de la route. La fin de la campagne tombe au moment des restrictions liées à la deuxième vague, ce qui impacte légèrement la campagne.

42 groupes s'inscrivent à la campagne en 2020 à savoir neuf de plus qu'en 2019. Treize sont des groupes bruxellois dont sept groupes participent à Be Bright Use A Light de Bruxelles Mobilité. 29 sont des groupes wallons ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à 2019. Malheureusement huit des groupes ont dû annuler leur participation suite aux restrictions Covid.

En 2020 environ 1 160 kits rechargeables USB ont été distribués - ce chiffre inclut les kits distribués par les groupes bruxellois dans le cadre du partenariat avec la campagne Be bright (le GRACQ a financé 600 kits avec l'aide de l'AWSR).

Cette année la campagne est menée en collaboration avec l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière qui finance 250 kits rechargeables USB. Notons que le SPW n'a plus souhaité collaborer à la campagne cette année.

BE BRIGHT - 22/10



La campagne « Be Bright Use a Light » pilotée par Bruxelles Mobilité s'est également adaptée aux consignes sanitaires en se concentrant sur la distribution de kits aux cyclistes bruxellois (laissant de côté le moment convivial du petit-déjeuner). Cette campagne réunit autour de Bruxelles Mobilité les communes volontaires, les groupes du GRACQ, les partenaires de Cyclo et de la rue Voot ainsi que la cellule Environnement de l'ULB.

La distribution s'est organisée sur 22 points dans la ville le jeudi 22 octobre lors du flux matinal.

La collaboration du GRACQ à cet événement s'est concentrée cette année sur la participation de six groupes du GRACQ sur sept communes (Watermael-Boitsfort, Forest-Saint-Gilles, Molenbeek, Jette, Schaerbeek, Uccle). Ceci permet aux groupes de recevoir une quantité importante de kits à distribuer (entre 80 et 200). L'investissement du secrétariat s'est fortement réduit sur cette action en quelques années. (notons qu'il y a quatre ans, le GRACQ était encore principal organisateur aux côtés de Bruxelles Mobilité).

Le GRACQ collabore sur cet événement au niveau régional en distribuant aux cyclistes des flyers annonçant l'événement et en offrant des petits déjeuners le jour même (Place Madou, Square Saintelette, Pont Van Praet, Square de l'aviation, Général Jacques/Wavre, Place Blyckaerts, Pôle ULB). Au niveau communal, le GRACQ collabore sur cet événement via l'action des groupes locaux sur les cinq points communaux (Bruxelles-Ville, Forest, Jette, Saint Gilles, Watermael-Boitsfort).



LES VÉLOS SOLIDAIRES

Lors du premier confinement, de nombreux professionnels ont poursuivi leur activité, avec parfois des situations où se déplacer est devenu plus compliqué. S'inspirant de l'initiative française « Des vélos pour l'hosto », le GRAQ lance « Les vélos solidaires », un appel à la solidarité citoyenne

largement relayé dans la presse qui tente de faciliter le prêt de vélo pour le personnel qui continue de se rendre sur son lieu de travail. Lancée sur Facebook, l'initiative met en contact des citoyens qui prêtent ou recherchent un vélo via les commentaires du post.



3.2 ACTIONS DE NOS GROUPES LOCAUX

3.2.1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Les évènements planifiés entre mars et juin ont été annulés : le festival du voyage à vélo "En roue libre" du GRACQ Watermael-Boitsfort, le Fiets Café Vélo du GRACQ Auderghem (sensibilisation au marquage "mybike.brussels" + petites réparations), les balades conviviales des GRACQ Forest/Saint-Gilles, Molenbeek et Uccle... Certains projets sont quant à eux reportés (ex : carte "Vélopolitain" de Watermael-Boitsfort). Malgré tout, les groupes locaux du GRACQ s'adaptent à la situation.

Semaine de la Mobilité

En septembre, plusieurs groupes locaux tiennent un **stand d'informations** dans le cadre de la Semaine de la Mobilité dans les villages de la mobilité qui ont été maintenus (Jette, Auderghem, Evere) ou lors d'**ateliers de réparation** (Uccle). D'autres groupes tels le GRACQ Evere, le GRACQ Jette et le GRACQ Molenbeek organisent à cette occasion des **balades** découvertes, récréatives ou militantes, guidées à vélo.



- ❖ **GRACQ Schaerbeek** : organise un clap au vélo en septembre. Les cyclistes sont applaudis et reçoivent un chocolat comme encouragement. (22/9)
- ❖ **GRACQ 1000 Brussel** : une action "frites, respect des distances" est organisée par le groupe local pour sensibiliser aux risques d'emporiage. (22/9)
- ❖ **GRACQ Etterbeek** : reprend le slogan #Reclaim the Space en #Reclaim Merode et les passants (piétons et cyclistes) sont invités à venir dessiner leur infrastructure cyclo piétonne de rêve à Mérode et sur l'Avenue de Tervuren ! (20/9)

D'autres actions originales ont lieu tout au long de l'année :

- ❖ **GRACQ Ixelles** : organise une action "Garde la frite, dépasse large" qui vise à sensibiliser aux distances de dépassement (1 mètre en agglomération) à l'aide de "frites" lumineuses matérialisant la distance à respecter et de flyers explicatifs. L'action est relayée dans plusieurs médias, ce qui a permis de rappeler cette règle du code de la route à un public plus large. (24/01)
- ❖ **GRACQ Uccle** : le groupe local programme une action SAS Vélo. Les membres distribuent des chocolats à l'effigie du GRACQ aux automobilistes qui respectent le SAS vélo, et un flyer explicatif à ceux qui ne le respectent pas. (2/10)

- ❖ **GRACQ Watermael-Boitsfort** : les membres du groupe se sont mobilisés pour la cause cycliste au travers d'une action expérimentale 'ramassage de feuilles' sur les pistes cyclables à l'automne dans le but de sensibiliser Bruxelles Propreté à l'entretien des pistes cyclables. (21/11)

3.2.2 WALLONIE

- ❖ **GRACQ Court-Saint-Etienne** : accompagne près de 150 élèves et leurs parents vers leurs écoles respectives afin d'encourager le transport scolaire à vélo. Le groupe profite du succès de cette édition d'"À vélo à l'école" pour lancer un réseau de "covélotage". L'établissement d'un contact privilégié avec les écoles est également retenu comme résultat positif (16/09)
- ❖ **GRACQ Jodoigne** : pendant la Semaine de la Mobilité, le GRACQ Jodoigne et le GAL Culturalité invitent les citoyens et travailleurs des communes de l'Est du Brabant wallon à bouger autrement qu'en voiture grâce à un concours et une application sur smartphone : 300 personnes participent et épargnent collectivement 2.500 kg de CO₂. Le nombre de vélos dans les cours des écoles secondaires de Jodoigne triple pendant le challenge. (16-22/09)
- ❖ **GRACQ Mouscron** : réalise une conférence de presse afin d'encourager la commune à créer des aménagements cyclables temporaires durant le post-confinement, ce qui a permis d'accélérer la mise en place des rues cyclables et de la zone 30 dans le centre. (7/05)
- ❖ **GRACQ Basse-Meuse** : organise un vélo-bus pour encourager les enfants à se déplacer à vélo durant la Semaine de la Mobilité.
- ❖ **GRACQ Fleurus** : en collaboration avec Fleurus en transition, le GRACQ Fleurus projette le film "Velotopia" dans le but de sensibiliser les Fleurusiens aux problématiques liés aux déplacements quotidiens à vélo. Quinze personnes étaient présentes, pour la plupart cyclistes convaincus.(18/09)
- ❖ **GRACQ Verviers** : les SUL sont nombreux à Verviers mais ils sont encore parfois méconnus. Le GRACQ Verviers a donc informé les automobilistes en leur remettant un flyers explicatif ainsi qu'un chocolat pour les remercier de leur patience. Une cinquantaine d'automobilistes ont été ainsi sensibilisés. Parallèlement à cette action, un reportage de RTC a permis de toucher un plus large public. (21/09)
- ❖ **GRACQ Liège** : désireux de vérifier si le dispositif de stationnement «vélo» dans les supermarchés répondait aux besoins des cyclistes, le GRACQ Liège a procédé à une évaluation de 37 grandes surfaces liégeoises. Le bilan est assez mitigé. La moitié des grandes surfaces ne disposent pas d'un dispositif de stationnement adapté aux besoins de sa clientèle se déplaçant à vélo. Et seul un quart des supermarchés proposent un stationnement de très bonne qualité ! (décembre)



Votre **SUPERMARCHÉ** est-il vélo-compatible?
DU 17 AU 31 DÉCEMBRE
Dites-nous comment vous accueillez votre supermarché !
Plus d'infos sur Liege.gracq.org
GRACQ



3.3 PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Le GRACQ profite de son réseau et de ses alliances pour mener des actions communes avec d'autres instances, collectifs ou associations. Ces partenariats prennent différentes formes, allant de la co-construction à la collaboration plus légère selon les opportunités et les possibilités de l'association.

PLATEFORMES WALLONNES

La coordination avec les associations wallonnes actives en matière de mobilité se fait au sein de la **Plateforme mobilité** d'Inter-Environnement Wallonie (notre fédération). Une réunion annuelle permet de prendre connaissance des projets de chaque association et de nouer des contacts utiles pour le reste de l'année.

Le GRACQ est également membre de la **Plateforme mobilité douce** coordonnée par Tous à Pied. Des sujets comme la révision des atlas des chemins vicinaux, ou l'appropriation abusive des chemins et sentiers par les chasseurs, y sont discutés.

Le GRACQ est en contact avec le réseau des ateliers vélo wallon (Heureux Cyclage), et les GAL ruraux (Burdinale, Entre-Sambre-et-Meuse, Famenne...). Ces derniers sont très actifs en matière de mobilité cycliste.

3.4 PERMANENCE

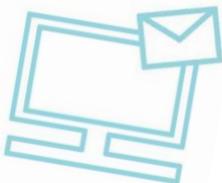
Le secrétariat du GRACQ à Bruxelles assure une permanence quotidienne afin de répondre aux questions du grand public et de diffuser de l'information vélo ainsi que certains outils. Durant le confinement la permanence au GRACQ est principalement assurée par mail et par téléphone. À partir de septembre, les permanences reprennent dans le respect des mesures sanitaires.



3.5 OUTILS DE COMMUNICATION

Le GRACQ utilise plusieurs outils de communication pour mobiliser ses membres et les informer sur la mobilité cycliste.

NEWSLETTERS



Politiques cyclables

La newsletter "Politiques cyclables" permet de diffuser, en français, ce qui se fait de nouveau en matière de politique vélo, à environ 9 400 abonnés (400 de plus qu'en 2019). Le public est composé de professionnels (CeM, fonctionnaires, élus en mobilité) mais aussi de cyclistes quotidiens avides d'en savoir plus sur la politique vélo. Elle est lue dans tout le monde francophone, même en dehors de nos frontières (France, Suisse, Québec).

Quelques exemples de sujets traités en 2020 :

- Décrocher des fonds européens pour le vélo
- Combien coûte une bonne politique cyclable ?
- Une bande cyclable de couleur pour les dépassements ?
- Les automobilistes s'écartent plus des vélos avec enfants
- Baromètres vélos en Flandre : toujours plus de cyclistes
- La France booste le transport des vélos dans les autocars
- Un marquage vélo luminescent pour contrer l'obscurité
- Casque et chasuble : la peur programmée ?
- Le vélo vraiment plus risqué que la voiture ?
- Comptages automatiques au travers de sa fenêtre
- Être femme et cycliste à Bruxelles
- Des "Parks + Bike" pour navetteurs à Bruxelles
- Praticabilité des pistes cyclables en temps de COVID-19
- Quand les cyclistes surfent sur la "green wave"
- La "scan-car" pour lutter contre le stationnement sauvage ?
- Un "Vélopolitain" pour Bruxelles

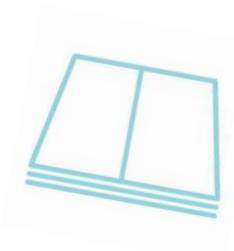
GRACQ-Info

En 2020 huit GRACQ-Info ont été envoyés aux membres (cotisants et sympathisants) de Bruxelles et de Wallonie. Les newsletters GRACQ-Info Bruxelles et GRACQ-Info Wallonie permettent de tenir informés et de mobiliser la large communauté cycliste du GRACQ en relayant les appels à actions et les informations tant générales que locales, mettant ainsi en évidence l'activité de nos groupes locaux.

Ces newsletters sont structurées en quatre catégories « En général », « Actions & Lobby », « Mais encore » et « Agenda ».

- GRACQ-Info Bruxelles compte **7 167 abonnés** en 2020 (+9 % par rapport à 2019 ce qui représente un ralentissement de la croissance)
- GRACQ-Info Wallonie compte **5 304 abonnés** en 2020 (+11 % par rapport à 2019, une importante baisse par rapport à l'augmentation de très impressionnante! En 2018 nous avons augmenté de 17 % par rapport à l'année 2017)

MAGAZINE



Le GRACQ Mag est un magazine trimestriel contenant de l'information sur la vie de l'association et sur le vélo en général ainsi qu'un dossier thématique. Réservé aux membres cotisants de notre association, le magazine est également distribué à une série de contacts politiques et administratifs à Bruxelles et en Wallonie.



Après les premières semaines de confinement, le GRACQ décide de consacrer un magazine entier à l'actualité sanitaire dans le monde, vue sous le prisme de la mobilité active. Le numéro de juin 2020 devient un « numéro spécial Coronavirus ». Toutes les rubriques habituelles sont supprimées pour faire place à une structure en trois parties : « Lockdown : l'heure du choc » ; « Coronapistes : le temps des solutions » ; et « Et demain ? Craintes et perspectives ». À cette occasion, la mise en page est légèrement modifiée, plus moderne et aérée.



Les numéros suivants conserveront cette nouvelle mise en page tout en reprenant la structure initiale du GRACQ Mag. Toutefois, l'actualité liée au Covid étant encore incontournable, le dossier du numéro de septembre est encore consacré à la situation spécifique des mesures prises en faveur d'une mobilité plus active dans le cadre de la pandémie en Belgique.

Les thématiques traitées en 2020 sont :

- SÉCURITÉ ROUTIÈRE : “ Les mordus de pistes cyclables ”
- CRISE SANITAIRE : “Le vélo au temps du Coronavirus” – Numéro spécial
- SOCIÉTÉ & INFRASTRUCTURES : “La Belgique d’après”
- CODE DE LA ROUTE : “Espaces partagés : comment bien cohabiter ?”



SITE INTERNET ET BLOGS DES GROUPES LOCAUX

Le GRACQ dispose d'un site clair, agréable, user-friendly et accessible sur les tablettes et smartphones. Il a été conçu afin de répondre à deux objectifs principaux :

- mieux mettre en évidence l'identité de l'association (ses spécificités et ce qui la distingue d'autres associations cyclistes),
- inciter les visiteurs non affiliés à soutenir le mouvement cycliste en devenant membre/sympathisant.

Le compteur du site indique le nombre de membres qui ont rejoint le mouvement cycliste. En 2020, ce compteur a passé la barre des 15 000 en juillet pour finir l'année sur 15 000 membres personnes (14 000 en fin d'année 2019).

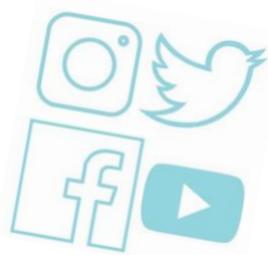
En 2020, 133 articles d'actualité ont été publiés (contre 83 en 2019), avec une volonté d'équilibrer les actualités wallonnes et bruxelloises. Les actualités internationales permettent aussi au visiteur de s'informer sur ce qui se fait en matière de mobilité vélo à l'étranger. Afin d'en assurer une meilleure visibilité, ces articles sont systématiquement relayés sur nos pages Facebook (générale, bruxelloise ou wallonne).

Enfin, l'audience générale du site internet a progressé de 11,92 % avec 128 644 visites et une augmentation du nombre de « nouveau utilisateurs » de 13,64 % avec un total de 125 864 personnes. Le nombre de pages consultées progressent de 3,23 % avec 337 723 pages affichées sur l'année (source : Google Analytics).

L'**agenda** du site permet de relayer les événements de notre association (actions, formations) et notamment de nos groupes locaux (réunions, actions). Le GRACQ y annonce également les événements vélo de partenaires, d'administrations ou de particuliers qui en font la demande.

L'**espace membre** est un espace réservé qui offre aux membres divers outils utiles à la mise en place d'actions ou à la construction de leur groupe local.

Les **blogs des groupes locaux** disposent d'un design similaire au site du GRACQ et permettent de valoriser le travail des groupes auprès des citoyens et responsables de leur commune, communiquer sur leurs projets et leurs actions, recruter des cyclistes locaux, mais aussi classer des documents à usage interne. En 2020, quinze groupes locaux disposent de leur propre blog : Basse-Meuse, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Charleroi, Court-St-Etienne, Gembloux, Huy, Ixelles, Leuze-en-Hainaut, Liège, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Schaerbeek, Fleurus et Ixelles (deux groupes de plus qu'en 2019).



RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux permettent au GRACQ d'accroître son audience. Ils sont utilisés pour diffuser largement de l'information liée au vélo, mais permettent également de répondre aux nombreuses questions des internautes. Le GRACQ gère trois pages Facebook (GRACQ Bruxelles, GRACQ Wallonie et GRACQ général), et 65 groupes locaux gèrent leur propre page (51 en 2019) et trois groupes sont maintenant présents sur Instagram (un seul en 2019).

Facebook:

Le GRACQ augmente son audience sur Facebook. En 2020 (par rapport à 2019)

- La page générale compte 9 729 fans (+ 847 fans)
- La page régionale bruxelloise compte 8 983 fans (+2101 fans)
- La page wallonne compte 1 560 fans (+338 fans)

C'est à Bruxelles que la progression est la plus impressionnante : on passe de + 582 fans en 2019 à +2101 fans en 2020 !

Twitter :

Le GRACQ utilise Twitter pour diffuser de l'information et en collecter, mais également pour interpeler le monde politique sur certaines problématiques spécifiques (sécurité routière, aménagement particulier...).

Notre présence est également renforcée sur Twitter : le compte général du GRACQ dénombre actuellement 4 825 followers (+387 followers par rapport à fin 2019). Huit groupes locaux disposent de leur propre compte : 1000 Bruxsel, Auderghem, Liège, Ixelles, Etterbeek, Forest-Saint-Gilles, Mons, Molenbeek. (Contre cinq en 2019).

Instagram :

Suite à l'engagement de son deuxième chargé de communication (digitale) et Community Manager au printemps 2019, le GRACQ prépare son arrivée sur le réseau Instagram avec un lancement prévu au mois de janvier 2021. L'objectif principal est d'assurer une présence complémentaire aux autres réseaux sociaux et notamment de s'adresser à une audience plus jeune (25-34 ans) que sur Facebook (35-44 ans) et Twitter.

Youtube :

Le GRACQ dispose d'une chaîne Youtube sur laquelle sont postées ses vidéos. Exploité uniquement comme hébergeur de vidéos, le média nous permet de diffuser nos vidéos sur nos pages web et nos pages facebook. Aucune stratégie de communication n'est encore développée sur ce média.



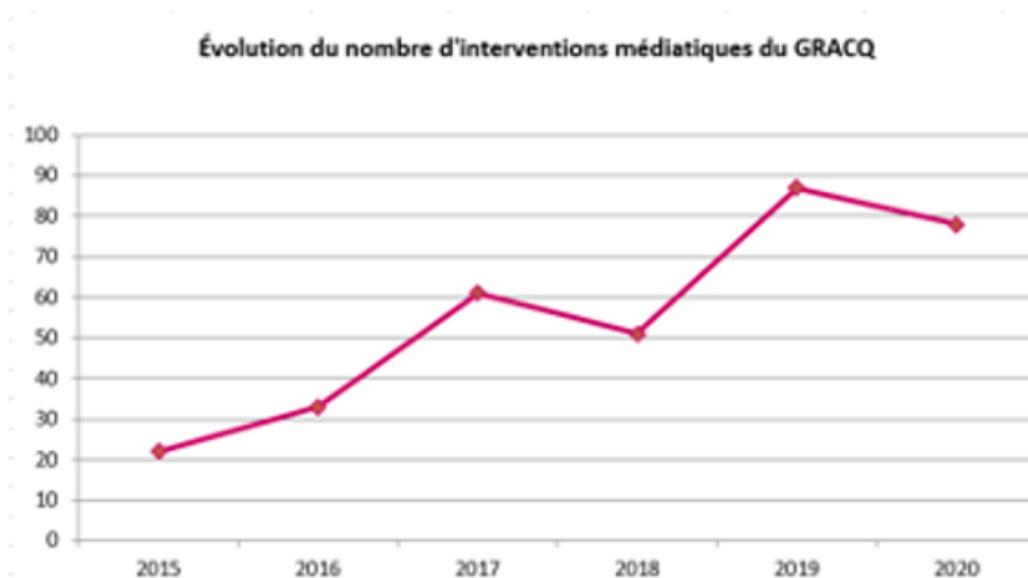
COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET INTERVENTIONS MÉDIATIQUES

La presse constitue un relais privilégié pour faire connaître l'avis du GRACQ concernant certains projets spécifiques, sur des sujets d'actualité ou sur les politiques de mobilité au sens large. En marge des communiqués de presse à l'initiative du GRACQ, notre association est très régulièrement sollicitée par les médias (presse nationale, régionale et locale), et les actions de nos groupes locaux sont régulièrement relayées dans les médias.

Quelques exemples de sujets d'interventions médiatiques (magazines, presse écrite, radio ou télé) en 2020 :

- Le sous-enregistrement des accidents vélo à Bruxelles
- Le déconfinement : l'opportunité de se mettre au vélo
- L'évolution de la mobilité à Bruxelles
- Les commerces et la mobilité active
- L'obligation du port du masque pour les cyclistes
- La mobilité lors de la rentrée scolaire
- Le Bois de la Cambre
- La distribution de masques du GRACQ Rixensart
- L'accidentologie en Wallonie
- La sécurisation du RAVeL
- L'ouverture des vélocistes
- L'augmentation du nombre de cyclistes
- Les vélos solidaires
- Le problème du vol de vélos
- L'agressivité sur la route
- La place du vélo dans les trains
- Le Salon de l'Auto
- ...

À noter le fort écho médiatique à Bruxelles au sujet de l'annonce des 40 km de pistes cyclables Covid ainsi que les réactions que cela a suscité.



VIDÉOS

La vidéo est un outil idéal pour communiquer sur les réseaux sociaux. En 2020, la seule vidéo réalisée par le secrétariat est celle qui annonce la campagne éclairage du GRACQ. Une vidéo résumant les points théoriques de la formation « Vélo-Trafic » (équipement, code de la route, recommandations...) est par ailleurs réalisée à destination des participants. Didactique et efficace, elle permet d'alléger la formation sur le terrain et peut être diffusée à un public plus large que celui des formations. Les groupes locaux ont également la liberté de communiquer à leur public par le biais de vidéos.

4. FORMER

Le GRACQ propose un programme de formations variées destiné à répondre aux besoins des membres dans leur pratique militante ainsi que dans leur implication au sein de l'association ou, plus largement, aux besoins des citoyennes et citoyens quant à leur pratique du vélo.

4.1 FORMATIONS THÉMATIQUES

COVID-19 *La crise COVID-19 est l'opportunité de proposer de nouvelles thématiques en lien avec l'actualité, et de tester la formule de formations par vidéoconférence : si elle impose de revoir les formats de formations (notamment au niveau de la durée) et modifient la dynamique de groupe, elles permettent également de s'adresser à un public plus large (pas de contrainte de déplacement, de nombre de places...). La réflexion de formations à distance était déjà amorcée au sein de notre association : le confinement aura finalement accéléré la mise en œuvre de formations en visioconférence. Il est probable que cette formule continue à exister dans le futur, en alternance avec des formations "en présence".*

Trois programmes saisonniers de formations thématiques sont élaborés en 2020. Les modules proposés permettent aux militants de mieux s'organiser, argumenter leurs revendications, donner de la visibilité à la cause qu'ils défendent, se mettre en action, s'engager dans l'association... Les ateliers s'apparentent à des moments de réflexion et d'échange entre les participants.



Quinze formations thématiques sont programmées parmi lesquelles trois ont été annulées étant donné leur proximité avec l'annonce des mesures de confinement (difficulté de se réorganiser dans un laps de temps court) donc au total **douze formations ont eu lieu et sont suivies par 109 participants ce qui représente une large augmentation de 26,74 %** (participation particulièrement élevée pour la formation Devenir monitrice/moniteur en vélo trafic)

Au cours de cette année la pratique des formations à distance est testé via l'outil de visioconférence Webex puis Zoom, six formations/ateliers sont donnés entièrement à distance.

La formule en visio-conférence favorise la participation de personnes éloignées géographiquement et sont organisées sur des périodes de deux heures maximum. Elle n'est cependant pas adaptée à certaines formations telles que *Aménagements : les bases* pour lesquelles les participants ne se sont pas montrés satisfaits.

CYCLE MILITANCE

- **Echange commission de concertation**, par Florine Cuignet et Alexandra Jimenez (secrétariat du GRACQ) Bruxelles 15/02 - 15 participants
- **Gérer l'agressivité entre usagers de la route**, par Myriam Van der Bempt et Nathalie Damman du CESEP à Bruxelles les 10/10 & 17/10 - 10 participants



CYCLE AMÉNAGEMENTS

- **Tout savoir sur les rues cyclables**, par Florine Cuignet et Luc Goffinet (secrétariat) en ligne Webex – 19/04 - 7 participants
- **Aménagements : les bases**, par Luc Goffinet et Isabelle Dullaert en ligne Webex – 9/05 – 9 participants
- **Moment d'échange sur les zones de rencontre**, par Florine Cuignet et Luc Goffinet en ligne 6/06 - 7 participants
- **Cartographie : les bases**, par Nicolas Dertailh (membre actif) à Bruxelles 3/10 - 11 participants
- **Visite de terrain**, par Florine Cuignet à Bruxelles le 24/10 8 participants



CYCLE ANIMATION

- **Lancer son groupe local**, par Séverine Vanheghe (animatrice GRACQ) à Namur 15/02, 5 participants
- **Création de visuel et gestion de sa page Facebook**, par Gaël De Meyere et Sébastien Servais (pôle com' GRACQ) en ligne Webex 25/04 – 7 participants
- **Organiser une réunion en ligne**, par Céline Rémy et Alexandra Jimenez (pôle animation GRACQ) en ligne Webex 30/04 - 6 participants
- **Logiciels libres**, par François Dossogne (membre actif) - en ligne Big Blue Button 5/12 - 6 participants
- **Devenir Moniteur en Vélo Trafic**, par Yves Fourneau, Christian Sélis, Jean-Paul Dock - en ligne (3/08) et sur le terrain (le 9/08 à Namur et le 12/09 à Bxl) -18 participants





FICHES THÉMATIQUE AMÉNAGEMENT

Pour aider nos groupes locaux à s’y retrouver dans la panoplie des aménagements cyclables disponibles, des fiches “Aménagements” exposant de manière synthétique les lignes guides concernant des aménagements spécifiques destinés aux cyclistes sont mises à leur disposition sur le site.

Ces fiches sont rédigées sur bases des guides techniques et des recommandations officielles des différentes instances en charge de ces matières (Bruxelles Mobilité, région wallonne...).

- Les infrastructures cyclables et le code
- Séparation ou mixité
- La “check-list” aménagements
- La piste cyclable marquée
- La bande cyclable suggérée
- Le sens unique limité
- La rue cyclable
- Le cédez-le-passage cycliste au feu
- La rue scolaire
- La chaussée à voie centrale banalisée
- L’enquête publique en région bruxelloise



4.2 FORMATIONS « À VÉLO DANS LE TRAFIC »

Rouler à vélo dans le trafic, ça s’apprend ! C’est pourquoi le GRACQ organise des formations à la conduite à vélo, alliant théorie et pratique, à destination d’un public d’adultes (et adolescents accompagnés). Ces formations sont dispensées par des moniteurs bénévoles ayant suivi au préalable la formation « Devenir Moniteur en Vélo-Trafic ».

Grâce à la passion et à la grande réactivité de son équipe de moniteurs, ce sont pas moins de 41 formations *À vélo dans le trafic* qui ont pu avoir lieu à Bruxelles et en Wallonie en 2020, malgré des conditions très particulières. Organisées dans douze communes, 222



Formation Vélo-Trafic à Liège

personnes y ont participé, contre 155 en 2019. Cette augmentation de 43 % est le signe d'une réelle demande de la part du public.

Les formations pratiques sont interrompues lors du confinement, mais sont multipliées ensuite, pour faire face à la demande très forte lors du déconfinement. Un protocole est défini pour respecter les règles de sécurité du CNS, nous limitons le nombre maximum de participants à cinq pour les formations du 30 mai à fin novembre. Une vidéo en ligne est réalisée pour la partie théorique afin d'éviter de donner cette partie en groupe en intérieur.

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- 22 février - 2 participants
- 6 juin - 11 participants
- 20 juin - 14 participants
- 18 juillet - 11 participants
- 22 août - 14 participants
- 24 août - Evere - 5 participants
- 12 septembre - Evere - 7 participants
- 19 septembre - 18 participants
- 17 octobre - 14 participants
- 17 octobre - 4 participants (formation en anglais)

➤ **100 participants** (111 en 2019)

WALLONIE

- 4 avril, 30 mai, 20 juin, 12 septembre - Namur - 14 participants
- 5, 8, 11, 25 juin, 19 juillet, 2, 13 août, 23 septembre, 11 octobre - Liège - 44 participants
- 6, 29 juin, 5, 15, juillet, 1er août, 12 septembre - Braine l'Alleud - 16 participants
- 20 juin, 29 août, 19 septembre - Seneffe - 11 participants
- 21 juin, 9 août, 16 septembre, 25 octobre - Andenne - 20 participants
- 11 juillet - Fleurus - 4 participants
- 11 octobre - Nivelles - 4 participants
- 20 septembre - Rixensart - 4 participants
- 29 septembre - Leuze-en-Hainaut - 3 participants
- 18 octobre - Rendeux - 2 participants

➤ **122 participants** (44 en 2019)



4.3 AUTRES FORMATIONS

JVàVLO & COLLECTIF DE FEMMES

Le GRACQ Ottignies organise chaque année des cycles de formations permettant à des publics ciblés d'apprendre gratuitement à rouler à vélo, de prendre confiance en voirie ou encore de découvrir des cheminements cyclables sécurisés.

Le cycle long "JVàVLO", qui devait débiter en mai, est annulé pour cause de pandémie, mais la formation "Apprendre le français tout en faisant du vélo", organisée avec le Collectif des femmes, est maintenue en août. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Tremplin pour la Vie", un projet d'intégration de réfugiés et demandeurs d'asiles. Un subside de la commune permet d'offrir aux participants qui le souhaitent un vélo et du matériel (casque, lampe, gants ...) à l'issue de la formation.

- 24-26/08 - Ottignies - 10 participants
- 27-28/08 - Ottignies - 10 participants

➤ **20 participants (34 en 2019)**



4.4 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le GRACQ participe régulièrement à des journées d'étude, des colloques ou des ateliers destinés à approfondir l'expertise de l'association sur des thématiques en lien avec le développement du vélo. En dépit de l'annulation d'une série d'événements, dont le congrès international "Velo-city" à Ljubljana en juin où devaient participer plusieurs représentants du GRACQ (en tant que *speaker* notamment), l'organisation de nombreuses visioconférences est l'occasion pour le GRACQ d'intensifier sa participation à des échanges internationaux, tout spécialement dans le cadre de la "mobilité post Covid".

WEBINAIRES ET CONFÉRENCES SUIVIES PAR LE GRACQ EN 2020 :

- "La fin du diesel et de l'essence à Bruxelles en 2030 : utopie ?" - Les débats du Conseil (23/01)
- "Studie ongevallen met elektrische fietsen en speed" – VIAS (31/01)
- 365SNEL Symposium (Speed pedelecs) – KU Leuven & VUB (5/02)
- Met BRAL naar Parijs (voyage d'étude sous l'angle de l'urbanisme, la mobilité et la politique climatique) – (6 & 7/02)
- "Le chemin de fer dans la ville" – Midi de l'IRIB (10/02)
- "Désobéir à la loi face à l'urgence climatique ?" – Midi Info CNCD 11.11.11 (13/02)
- "Tijdelijke fietsmaatregelen" – Webinaire Fietsberaad (22/04)
- "Aménagements cyclables temporaires et confinement : quelles opportunités ?" – Webinaire CEREMA (22/04)
- "Designing cities 2020 : virtual summit" – Webinaire NACTO (14/05)

- "Rethinking Mobilité : Cycling for a safe COVID-19 recovery and Beyond" – Webinaire ECF (3/06)
- ETSC's Road Safety PIN – Vidéoconférence ETSC – (17/06)
- "Cycling as the new normal" - Vidéoconférence ECF (17/09)
- "La Vallée de la Somme : un mariage environnement et vélo réussi" - Vidéoconférence Rencontres Vélo & Territoires (16/10)
- "Nudging for increased cyclist safety" - Webinaire SAFER Reaserch (29/10)
- "More Cycling for a Green Recovery. EU Mayors discuss with Frans Timmermans" - Vidéoconférence ECF (30/10)
- "Een leesbare voorrang voor het fietsverkeer" - Webinaire Fietsberaad (24/11)
- "Femmes et espaces publics. La pratique du vélo" - Webinaire du département Seine-Saint-Denis (30/11)
- "Covering the Antwerp ring road... Infrastructure Project or City Project ?" - Vidéoconférence IRIB (10/12)
- "Het Andere Atelier - Berlin" - Vidéoconférence (panéliste) - (17/12)



AMÉNAGEMENTS "COVID"

Suite à la pandémie et au confinement, le GRACQ encourage les régions et communes à se lancer dans les aménagements temporaires, en donnant des pistes aux pouvoirs publics. Celles-ci sont élaborées sur base de participation à des webinaires sur ce qui se fait de mieux internationalement en la matière (CEREMA en France, ECF en Europe,...) mais aussi via une analyse critique de ce qui est mis en place à Bruxelles et en Wallonie :

- Aménagements cyclables temporaires (ou définitifs)
- Demander des aménagements cyclables temporaires en Wallonie
- 40 km de pistes cyclables supplémentaires en région bruxelloise
- Programmation des feux à Bruxelles pendant le confinement... et après ?
- Des zones résidentielles dans tous les quartiers de Bruxelles

